

FORSEE **POWER**

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital social de 11 729 975,80 €
Siège social : 1 boulevard Hippolyte Marques, 94200 Ivry-sur-Seine

Rapport financier semestriel 2025

1 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	3
2 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	5
2.1 INDICATEURS DE PERFORMANCE	6
2.2 ANALYSE DE L'ACTIVITE ET DES RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE	7
2.2 COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DE BILAN	15
2.3 FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES DU GROUPE	17
2.4 ENDETTEMENT FINANCIER	19
2.5 INVESTISSEMENTS.....	23
2.6 ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	24
2.7 PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....	25
2.8 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS	25
3 ETATS FINANCIERS RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES DU PREMIER SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2025.....	28
3.1 COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE AU 30 JUIN 2025.....	29
3.2 RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA PERIODE DU 1ER JANVIER 2025 AU 30 JUN 2025.....	95

1

**Attestation du responsable du rapport
financier semestriel**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés complets pour le semestre écoulé, sont établis conformément au corps de normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société l'émetteur, ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint en page 5 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Christophe Gurtner

Président-Directeur Général de Forsee Power

Ivry-sur-Seine, le 11 septembre 2025

2

Rapport semestriel d'activité

2.1 Indicateurs de performance

Le Groupe a recours au chiffre d'affaires et à l'EBITDA ajusté comme principaux indicateurs de performance. Ces indicateurs de performance sont suivis de manière régulière par le Groupe pour analyser et évaluer ses activités et leurs tendances, mesurer leur performance, préparer les prévisions de résultats et procéder à des décisions stratégiques.

Depuis le 31 décembre 2022, le Groupe ne suit plus l'EBITDA comme indicateur de performance.

Définition de l'EBITDA ajusté

Le Groupe considère l'EBITDA ajusté, mesure à caractère non comptable, comme une mesure de performance. Cette mesure n'a pas de définitions standardisées. Par conséquent, la définition utilisée par le Groupe pourrait ne pas correspondre aux définitions données à ce même terme par d'autres sociétés. Cette mesure ne doit pas être utilisée à l'exclusion ou en substitution des mesures IFRS.

Contractuellement, le Groupe doit prendre la responsabilité du recyclage des batteries à l'issue de la période de garantie. A ce titre, une provision, enregistrée dans le résultat opérationnel courant, est constituée pour couvrir les coûts estimés futurs de recyclage des systèmes de batteries vendues et pour lesquelles le Groupe a un engagement de reprise et de recyclage en cas de retour des batteries par les clients.

Cette provision est calculée en fonction du nombre de systèmes vendus concernés par l'engagement de reprise, et valorisée suivant le coût externe de recyclage des différents types de batteries (se reporter à la note 7.11 aux états financiers consolidés). Son calcul est donc théorique et l'impact futur indéterminé et non maîtrisable du fait de l'évolution du marché et des technologies. De plus, un marché de la seconde vie s'ouvre, permettant ainsi de transformer un coût potentiel estimé en source de revenus pour le Groupe.

Ainsi, en 2023, le Groupe a décidé de procéder à un changement de définition de l'EBITDA ajusté en retraitant la provision pour recyclage (sans incidence sur la trésorerie) du résultat opérationnel courant. En conséquence, la notion d'EBITDA ajusté correspond désormais au résultat opérationnel courant, retraité :

- des amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles, des amortissements des droits d'utilisation sur immobilisations corporelles ;
- des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et dépréciation nette sur stock et créances ;
- du coût des paiements en actions et des charges patronales afférentes ;
- de la provision pour recyclage de batteries, suivant le changement de définition de l'EBITDA ajusté opéré par le Groupe.

La réconciliation de cet agrégat avec les comptes IFRS est présentée dans le tableau ci-après :

En milliers d'euros (non audités)	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024
Résultat opérationnel courant	(4 543)	(4 002)
- Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	2 167	1 249
- Amortissements des droits d'utilisation sur immobilisations corporelles	1 404	1 177
- Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	2 428	1 575
- Dépréciations nettes sur stocks et créances	639	1 012
- Coût des paiements en actions	62	266
- Charges patronales sur paiements en actions	0	0
- Provision pour recyclage de batteries	71	(442)
EBITDA ajusté (a)	2 228	834

a. Le Groupe a procédé à un changement de définition de l'EBITDA ajusté en 2023 (se référer au paragraphe précédent).

2.2 Analyse de l'activité et des résultats du premier semestre

2.2.1 Perspectives et tendances

Le marché de la mobilité électrique ralentit au niveau mondial. Les incertitudes politiques, géopolitiques et économiques pèsent sur les décisions d'investissement de nos clients, certains projets sont reportés, et nous faisons face à une concurrence accrue, notamment venue d'Asie. Ainsi sur 2025 nos prévisions de chiffre d'affaires ont été revues à la baisse.

2.2.2 Eléments significatifs de la période

2.2.2.1 Lancement de nouvelles gammes de produits et développement commercial

- Forsee Power a lancé une nouvelle gamme de batteries PULSE PLUS, un nouveau système de batteries hautes puissances pour les véhicules lourds avec un premier succès commercial puisque Medcom, spécialiste des systèmes électroniques de puissance pour véhicules ferroviaires a choisi Forsee Power pour équiper les tramways d'une grande ville américaine avec ses batteries PULSE PLUS.
- Innovation Rail Technologies (IRT) a choisi le système de batteries FORSEE ZEN PLUS pour rétrofiter des locomotives aux Etats-Unis.
- Le constructeur turc Bozankaya a choisi le système de batterie haute puissance FORSEE PULSE 15 pour équiper les trolleybus de Prague pour lesquels il a récemment remporté un appel d'offres.
- Forsee Power a lancé une nouvelle batterie puissance GO 6, une solution LFP conçue pour répondre aux exigences croissantes des engins compacts agricoles, industriels et de chantier ainsi que des véhicules électriques légers à quatre roues.
- Le constructeur de véhicules électriques légers Westward Industries choisit les systèmes de batteries de Forsee Power dont la production débutera dans l'usine d'Hilliard, dans l'Ohio, au deuxième semestre 2025.
- Forsee Power a signé un accord de partenariat avec la société Connected Energy visant à concevoir et développer conjointement une solution de stockage d'énergie modulaire et évolutive.

2.2.2.2 Augmentation de capital d'un montant de 18,7 M€

Forsee Power a réalisé le 24 juin 2025 une augmentation de capital en numéraire de 18,7 M€ (incluant la prime d'émission) conduisant à la création de 45.555.031 nouvelles actions ordinaires et à une augmentation du capital social de 4 556 milliers d'euros.

2.2.2.3 Financement

- En avril 2025, le groupe a mis en place un financement de stock sous forme de billets de trésorerie garanti par le stock de l'usine de Chasseneuil à hauteur de 130% du montant du financement. Un 1^{er} tirage de 10 M€ a été remboursé le 30 juin et un second tirage de 9,5 M€ a eu lieu en juillet 2025.
- Des discussions ont été engagées en juin 2025 avec la BEI sur la restructuration de la Tranche A de 25 M€ remboursable en totalité en juin 2026. Ces discussions ont conclu à prolonger le droit de tirage

de la Tranche D, à rembourser en 2025 par anticipation une partie de la Tranche A pour 10 M€ par tirage de la Tranche D de 10 M€ à échéance 2030, à rembourser une seconde partie de la Tranche A pour 6 M€ en juin 2026, et à rembourser le solde de la Tranche A pour 10 M€ de manière linéaire de juin 2027 à juin 2030. Ces discussions ont abouti à la signature d'un contrat le 28 août 2025, et au remboursement le 9 septembre 2025 de la Tranche A par émission de la Tranche D.

2.2.2.4 Contentieux avec la société Unu GmbH

Les procédures n'ont pas évolué de manière notable sur le premier semestre 2025 par rapport au 31 décembre 2024.

2.2.2.5 Incidence liée à la situation en Ukraine et en Russie

Le Groupe n'est pas exposé aux mesures de restrictions imposées à la Russie dans la mesure où Forsee Power ne dispose ni de collaborateur, ni de client, ni de fournisseur dans ce pays.

En revanche des impacts logistiques et des hausses des coûts des matières, liés à la situation géopolitique en Ukraine et dans le secteur énergétique, existent mais le Groupe n'est pas directement exposé.

2.2.2.6 Incertitudes liées au contexte actuel économique et politique

Le contexte actuel tant économique que politique peut créer des incertitudes sur les activités commerciales du Groupe (à savoir l'inflation, l'augmentation des prix de certaines matières premières et de l'énergie, une rupture de la chaîne d'approvisionnement ou une pénurie de composants électroniques...). Néanmoins, le Groupe suit et pilote avec attention la potentielle augmentation de ses structures de coûts (prix des matières premières, inflation des salaires et dans la chaîne d'approvisionnement) afin de les refléter dans ses prix de vente et de préserver ses marges.

La politique de tarifs douaniers menée par la nouvelle administration américaine conduit à une incertitude sur le coût des matières premières importées pour l'assemblage des batteries sur le site américain de Forsee Power ou sur celui des batteries assemblées dans les filiales de Forsee Power à l'étranger freinant ainsi les prises de commandes chez les prospects américains de Forsee Power.

2.2.3 Commentaires sur l'activité

Les informations suivantes concernant la situation financière et les résultats de Forsee Power doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2025, inclus dans le présent document qui sont établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire.

Les états financiers semestriels de Forsee Power ont été préparés conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne (« IFRS-UE ») et ont fait l'objet d'une revue limitée par les commissaires aux comptes dont le rapport d'examen limité est présenté en section 3.2.

Les chiffres indiqués en milliers d'euros dans les tableaux et analyses figurant dans cette section ont été arrondis. Par conséquent, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des chiffres arrondis séparément. De même, la somme des pourcentages, calculés à partir de chiffres arrondis, peut ne pas correspondre à 100 %.

Compte tenu de la nature de son activité et de son implantation géographique, les résultats du Groupe sont affectés par les variations des taux de change. Pour une analyse de l'exposition du Groupe au risque de change, se référer à la note 7.15.3 des états financiers semestriels en section 3.1 du présent document.

Chiffres clés

En milliers d'euros	30 juin 2025	30 juin 2024	Var	Var (en %)
Chiffre d'affaires	80 887	84 401	- 3 516	- 4%
<i>Dont Heavy Vehicles (HeV)</i>	72 819	76 444	- 3 625	- 5%
<i>Dont Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)</i>	8 068	7 957	+ 111	+ 1%
EBITDA ajusté (1)	2 228	834	+1 394	+167%
Marge d'EBITDA ajusté	2.8%	1%		
Résultat opérationnel courant (2)	(4 543)	(4 002)	- 541	- 14%
Résultat opérationnel (2)	(5 213)	(4 002)	-1 211	- 30%
Résultat financier (2)	(5 546)	1 938	- 7 484	- 386%
Résultat net consolidé (2)	(11 065)	(3 016)	- 8 049	-266%

1) L'indicateur EBITDA ajusté est défini et détaillé à la section 2.1.3 du présent document.

2) Ces postes font l'objet d'une analyse au paragraphe 2.3.2 du présent document.

Sur le premier semestre 2025, Forsee Power a enregistré une bonne performance commerciale dans un contexte de ralentissement du marché de l'électromobilité et de baisse des prix des batteries, avec un chiffre d'affaires consolidé de 80 887 milliers d'euros en baisse de 4%, reflétant notamment :

- Une baisse limitée l'activité sur le marché des véhicules lourds (- 5 %) principalement du fait de la baisse des prix de vente liée à la baisse des cellules ion lithium mais compensée par des ventes à la hausse en KWh ;
- Une activité stable sur le segment des véhicules légers, surtout sur le segment des 3-4 roues.

L'EBITDA ajusté du Groupe est en progression, passant de 834 milliers d'euros sur le premier semestre 2024 à 2 228 milliers d'euros au premier semestre 2025, reflétant :

- une baisse limitée du chiffre d'affaires par rapport au premier semestre 2024 (- 3 516 milliers d'euros) ;
- une diminution très forte des service et achats consommés supportés par le Groupe (- 5 750 milliers d'euros) notamment liée à la baisse du prix d'achat des composants (cf note 8.3).

Dans ce contexte, la marge d'EBITDA ajusté est passée de 1 % au premier semestre 2024 à 2.8 % au premier semestre 2025.

Le résultat opérationnel au premier semestre 2025 s'est élevé à (5 213) milliers d'euros. Il est en recul par rapport à un résultat opérationnel de (4 002) milliers d'euros sur le premier semestre 2024. Le résultat opérationnel est analysé ci-après au paragraphe 2.2.5 du présent document.

Au 30 juin 2025, Forsee Power bénéficiait d'une trésorerie nette importante s'élevant à 18 884 milliers d'euros. La trésorerie est analysée à la section 2.4 du présent document.

Le solde du besoin en fonds de roulement (cf note 9.2) au bilan de la clôture semestrielle représente 37 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2025 identique contre 41% au premier semestre 2024. L'amélioration de 5 601 milliers d'euros du BFR s'explique essentiellement par une baisse des stocks de - 7 451 milliers d'euros liée à la diminution du stock de cellules sur le site de Chasseneuil du Poitou et des autres actifs de - 7 499 milliers d'euros lié à la baisse des retenues de garantie du factor. Les créances clients (hors effet de conversion) sont légèrement plus élevés (+ 1 209 milliers d'euros) liées à des créances de clients non factorisées. Les dettes fournisseurs sont en hausse de 2 477 milliers d'euros du fait de l'obtention de crédit de la part de certains fournisseurs asiatiques importants. Les autres passifs baissent de 10 385 milliers d'euros du fait notamment de la facturation de batteries à Heuliez pour lesquelles Forsee Power avait reçu des avances de la part du client.

Le montant des acquisitions d'immobilisations corporelles s'élève à 1 492 milliers d'euros au premier semestre 2025 contre 7 542 milliers d'euros au premier semestre 2024. En pourcentage du chiffre d'affaires, les acquisitions d'immobilisations corporelles nettes des avances et acomptes s'élève à 2 % au 30 juin 2025

contre 9% au 30 juin 2024. Cette forte baisse des investissements s'explique par la fin des travaux de l'usine américaine de Columbus au premier semestre 2024.

2.2.4 Présentation sectorielle

Le Groupe présente son information sectorielle sur la base de l'information financière présentée à la direction du Groupe dans son *reporting* interne, qu'il examine régulièrement en vue de prendre des décisions en matière d'allocation de ressources aux segments d'activités et d'évaluation de leur performance. Les *reporting* du Groupe comportent deux segments d'activité :

- *Heavy Vehicles (HeV)* regroupant le marché des solutions adaptées au développement des véhicules à motorisation électrique ou hybride des différents moyens de transport (bus, véhicules utilitaires et de « dernier kilomètre », tramways, trains, camions et marine) et du stockage stationnaire (résidentiel, commercial et industriel). Le stockage stationnaire ne fait pas partie de la première vie mais de la seconde vie.
- *Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)* regroupant le marché de la mobilité électrique légère ainsi que celui d'autres applications électriques (scooter électrique, véhicules légers de 2 à 4 roues, équipements médicaux, objets connectés, domotique, robotique et outillage professionnel).

Ces segments d'activité sont ventilés par zone géographique : France, Europe (hors de France), Asie, Etats-Unis et reste du monde. Le chiffre d'affaires par zone géographique est déterminé selon la localisation des clients.

2.1.1 Résultats des opérations

Chiffre d'affaires

L'évolution du chiffre d'affaires par segment d'activité et zone géographique est détaillée dans le tableau ci-après.

En milliers d'euros	30 juin 2025	30 juin 2024	Var
France			
<i>Heavy Vehicles (HeV)</i>	3 463	2 256	+1 207
<i>Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)</i>	4 618	5 656	- 1 038
Total	8 081	7 914	+ 167
<i>En %</i>	10%	9%	
Europe			
<i>Heavy Vehicles (HeV)</i>	61 301	67 548	- 6 247
<i>Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)</i>	632	581	+ 51
Total	61 933	68 129	- 6 196
<i>En %</i>	77%	81%	
Asie			
<i>Heavy Vehicles (HeV)</i>	7 493	4 298	+ 3 195
<i>Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)</i>	2 306	1 682	+ 624
Total	9 800	5 981	+3 819
<i>En %</i>	12%	7%	
Etats-Unis			
<i>Heavy Vehicles (HeV)</i>	325	0	+ 325

<i>Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)</i>	510	35	+ 475
Total	835	35	+ 800
<i>En %</i>	1%	0%	
Reste du monde			
<i>Heavy Vehicles (HeV)</i>	0	2 341	- 2 341
<i>Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)</i>	235	0	+ 235
Total	235	2 341	- 2 106
<i>En %</i>	0%	3%	
TOTAL	80 887	84 401	- 3 514
<i>Heavy Vehicles (HeV)</i>	72 819	76 444	- 3 625
<i>Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)</i>	8 068	7 957	+ 111

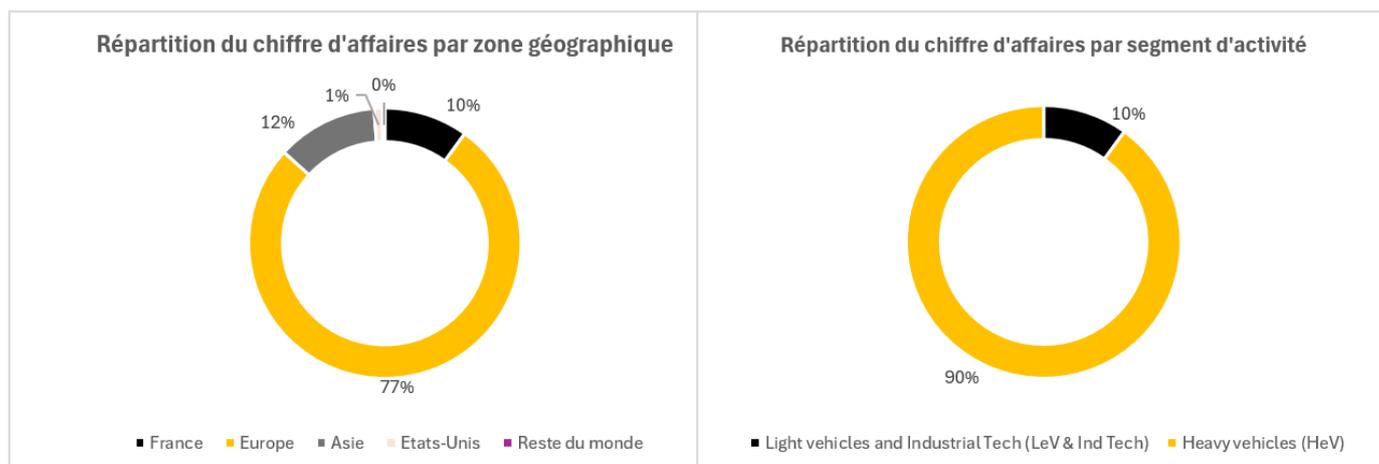
Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 80 887 milliers d'euros au 30 juin 2025 contre 84 401 milliers d'euros au 30 juin 2024, en baisse de -3 514 milliers d'euros, soit une régression de -4%. Cette décroissance s'explique principalement par la baisse de l'activité sur le marché des véhicules lourds (-5%) qui n'a pas été compensée par la légère croissance dans le segment des véhicules légers (+1%).

Le segment d'activité Heavy Vehicles (HeV, Rail) est resté le premier contributeur au chiffre d'affaires consolidé du Groupe (90% au S1 2025 contre 91 % au S1 2024).

Le chiffre d'affaires de ce segment s'est élevé à 72,8 millions d'euros au S1 2025, en baisse de -3,6 millions d'euros, soit -5% par rapport au S1 2024. Ceci résulte de la baisse du chiffre d'affaires avec un client historique du Groupe, partiellement compensé par l'augmentation de commandes auprès de clients plus récents.

Le segment Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech) a représenté 10% du chiffre d'affaires du Groupe au S1 2025 (contre 9% au S1 2024).

Le chiffre d'affaires de ce segment s'est établi à 8 millions d'euros, en légère hausse de 0,1million d'euros, soit +1 % par rapport au S1 2024.



Résultat opérationnel courant

Le tableau ci-dessous présente les éléments constitutifs du résultat opérationnel courant du Groupe, en valeur absolue et en pourcentage du chiffre d'affaires, pour les périodes indiquées.

	Semestres clos			
	2025		2024	
	Milliers d'euros	% du chiffre d'affaires	Milliers d'euros	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires	80 887	0	84 401	0
Autres produits et charges opérationnels	(533)	- 0.6%	(366)	- 1%
Services extérieurs et achats consommés	(60 802)	- 75%	(66 360)	- 79%
Charges de personnel	(16 167)	- 20%	(15 899)	- 19%
Impôts et taxes	(528)	- 1%	(566)	- 1%
Amortissements	(6 000)	- 7%	(4 001)	- 5%
Provisions et dépréciations	(1 401)	- 1.7%	(1 211)	- 1%
Résultat opérationnel courant	(4 543)	- 5.6%	(4 002)	- 5%

- **Chiffre d'affaires**

Se reporter à l'analyse faite ci-avant.

- **Autres produits et charges opérationnels**

Les autres produits et charges opérationnels représentent une charge de – 533 milliers d'euros au 30 juin 2025 correspondant principalement d'écart de résultat N-1 entre les comptes consolidés et les comptes statutaires des filiales pour – 285 milliers d'euros et des écarts de change sur le P&L entre les filiales pour - 107 milliers d'euros, des pertes de changes sur les ventes en Inde pour – 95 milliers d'euros, des pertes sur exercices antérieurs en France pour – 205 milliers d'euros ainsi que – 134 milliers d'euros de jetons de présence du conseil d'administration .

En 2024, le poste représentait une charge de 366 milliers d'euros dont 225 milliers d'euros de jetons de présence pour le conseil d'administration, 147 milliers d'euros d'autres charges sur ZFI.

- **Services extérieurs et achats consommés**

La décomposition du poste se présente comme suit :

En milliers d'euros	30 juin 2025	30 juin 2024
Achats consommés, y compris gains et pertes de change sur achats	(51 325)	(56 369)
Honoraires, prestations extérieures	(2 101)	(2 884)
Locations, entretien & assurances	(2 581)	(1 508)
Transports, déplacements & réceptions	(1 670)	(1 937)
Frais d'études et de recherche	(1 475)	(2 146)
Frais postaux & de télécommunications	(223)	(94)
Sous-traitance	(526)	(869)
Autres	(895)	(553)
Services extérieurs et achats consommés	(60 802)	(66 360)

La baisse des services extérieurs et achats consommés de –5 558 milliers d’euros, soit -10 % au premier semestre 2025 par rapport au premier semestre 2024, s’explique essentiellement par :

- La réduction des achats consommés de – 5 044 milliers d’euros, principalement due à la baisse des coûts des composants et des gains de change sur le RMB.
- La baisse limitée des honoraires et prestations extérieures de – 783 milliers d’euros, principalement liée à une baisse de l’intérim de 629 milliers d’euros et un moindre recours au management de transition.
- La hausse des locations, de l’entretien et des assurances de + 1073 milliers d’euros, qui s’explique essentiellement par une hausse des locations de matériel sur des courtes durées et prestations liées à des dépenses de voyages non retraitées par IFRS16 de 519 milliers d’euros et une hausse des coûts d’entretiens de +470 milliers d’euros principalement constitués de maintenance informatique sur de nouveaux logiciels, des refacturations de surcoûts de réparations d’un client.
- La baisse des charges liées aux transports, déplacements & réceptions pour – 267 milliers d’euros principalement du fait d’une restriction dans les déplacements
- La baisse des frais d’études et de recherche pour – 671 milliers d’euros, liée à des décalages de projets en matière de Recherche et de Développement.
- La baisse de la sous-traitance est compensée par la hausse de la ligne « Autres ».

Le coût des cellules de batterie dépend en partie des prix et de la disponibilité de matières premières telles que le lithium, le nickel, le cobalt et/ou d’autres métaux.

Les prix de ces matières fluctuent et leur disponibilité ou leur approvisionnement peut être instable en fonction des conditions du marché et de la demande mondiale, notamment en raison de l’augmentation de la production mondiale de véhicules électriques et de produits de stockage d’énergie.

- **Charges de personnel**

La hausse limitée des charges de personnel de + 268 milliers d’euros par rapport au premier semestre 2025, s’explique par :

- La hausse limitée des charges de personnel hors IFRS 2 pour un montant de +473 milliers d’euros, essentiellement liée à la moindre capitalisation des coûts de personnel de R&D à cause de la réduction des projets ainsi qu’aux coûts complémentaires des services rendus liés à la provision indemnités de départ à la retraite (+104 milliers d’euros).
- La baisse du coût des paiements en action pour un montant de – 205 milliers d’euros, relatifs à l’étalement des charges des plans de stock-options et d’actions gratuites validés les années précédentes.

- **Impôts et taxes**

Les impôts et taxes sont quasi stables passant – 566 milliers d’euros au premier semestre 2024 à – 528 milliers d’euros au premier semestre 2025

- **Résultat opérationnel non courant**

Le résultat opérationnel non courant s’élève à – 670 milliers d’euros entre le premier semestre 2025 contre un montant nul au premier semestre 2024. Il s’agit principalement des frais de personnel et coûts liés à la restructuration du service industrialisation sur Chasseneuil du Poitou et aux coûts de démarrage de l’ERP Infor LN qui se sont poursuivis sur le premier semestre 2025.

- **Amortissements, provisions et dépréciations nettes**

Le poste est détaillé comme suit :

En milliers d'euros	30 juin 2025	30 juin 2024
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(2 167)	(1 249)
Amortissements des droits d'utilisation sur immobilisations corporelles	(1 404)	(1 177)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(2 429)	(1 575)
Provisions pour risques et charges	(762)	(200)
Dépréciations nettes sur stocks et créances (1)	(639)	(1 012)
Dotations nettes	(7 401)	(5 212)

1) Dont 704 milliers d'euros de dépréciation de stock identifiés excédentaires ou en obsolescence à la fin du premier semestre 2024

Le poste est en croissance, passant de – 5 212 milliers d'euros au premier semestre 2024 à – 7 401 milliers d'euros au premier semestre 2025, en lien avec une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles consécutivement aux mises en service d'immobilisations en cours notamment de projets R&D ainsi que des immobilisations de l'usine aux USA depuis la fin du 1er semestre 2024. L'augmentation de la dotation nette provision pour risques et charges est liée à la provision nette SAV qui a augmenté de 660 milliers d'euros (1 124 milliers d'euros au premier semestre 2025 contre 464 milliers d'euros en 2024) et 512 milliers d'euros de provision recyclage (70 milliers d'euros au premier semestre 2025 contre -443 milliers de reprise au premier semestre 2024) et – 580 milliers de provision litiges (387 milliers d'euros de reprise en 2025 contre 192 milliers d'euros de dotation en 2024) ;

La contribution en pourcentage du chiffre d'affaires est en hausse pour atteindre 9 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2025 contre 6 % au premier semestre 2024.

Les immobilisations et les provisions font l'objet d'un développement dans les commentaires du bilan à la section 2.3 du présent document.

Résultat opérationnel

Compte tenu des facteurs présentés ci-dessus, le résultat opérationnel du Groupe enregistre une dégradation de 1 211 milliers d'euros, et s'établit à – 5 213 milliers d'euros au premier semestre 2025 (contre – 4 002 milliers d'euros au premier semestre 2024).

Résultat financier

Le résultat financier du Groupe est passé de +1 938 milliers d'euros au 30 juin 2024 à – 5 547 milliers d'euros au 30 juin 2025, soit une baisse de – 7 485 milliers d'euros.

Ceci résulte :

- La variation de juste valeur sur le dérivé BSA Warrant A, C et E, qui a généré en 2024 un produit financier impactant positivement le résultat financier à hauteur de respectivement +3 229 milliers d'euros contre une charge de – 387 milliers d'euros en 2025.
- Le produit d'actualisation des actifs/passifs non courant ou supérieur à 12 mois impactant positivement le résultat financier de +1 083 milliers d'euros en 2024 contre une charge de – 35 milliers d'euros en 2025.
- Les pertes de change sur les opérations financières impactant le résultat financier de – 3 180 milliers d'euros contre gain de +298 milliers d'euros en 2024.

Néanmoins le coût de l'endettement financier brut est resté stable atteignant – 2 076 milliers d'euros en 2025 contre – 1 578 milliers d'euros en 2024 du fait de nouveaux emprunts.

Charge d'impôt

La charge d'impôt s'établit à – 197 milliers d'euros au 30 juin 2025 contre – 874 milliers d'euros au 30 juin 2024. L'impôt théorique s'élève à un produit de 2 717 milliers d'euros au 30 juin 2025 contre un produit de 535 milliers d'euros au 30 juin 2024

Les différences entre la charge fiscale théorique et la charge fiscale réelle (respectivement, 2 914 au 30 juin 2025 et 1 410 milliers d'euros au 30 juin 2024), résultent essentiellement de l'impact de la variation de la charge d'impôt concernant le déficit fiscal non reconnu au bilan (2 854 milliers d'euros au premier semestre 2025 et 2 416 milliers d'euros au premier semestre 2024) et des dérivés sur les instruments financiers (–808 milliers d'euros au premier semestre 2024 contre seulement + 97 milliers d'euros en 2025).

La charge d'impôt est détaillée en note 8.9 des états financiers semestriels de la section 3.1 du présent document.

Résultat net

Compte tenu des facteurs présentés ci-dessus, le résultat net consolidé représente une perte qui s'élève à –11 065 milliers d'euros au 30 juin 2025 contre – 3 016 milliers d'euros au 30 juin 2024, soit une dégradation de – 8 049 milliers d'euros.

2.2 Commentaires sur les principaux postes de bilan

En milliers d'euros	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024	Var	Var (en %)
Actifs non courants	78 323	82 115	- 3 792	- 5%
Dont immobilisations corporelles (1)	35 904	41 177	- 5 273	- 13%
Dont immobilisations incorporelles (2)	34 003	31 731	+ 2 272	+ 7%
Dont participation dans les sociétés mises en équivalence (3)	4 192	4 289	- 97	- 2%
Dont actifs financiers non courants (4)	1 373	2 164	- 791	- 37%
Actifs courants	86 527	87 279	- 752	- 1%
Dont stocks (5)	35 035	43 294	- 8 259	- 19%
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie (6)	18 885	5 369	+ 13 516	+ 252%
Dont créances clients (7)	12 191	11 161	+ 1 030	+ 9%
Dont autres actifs courants (8)	20 416	27 456	- 7 040	- 26%
Total de l'actif	164 850	169 394	- 4 544	- 3%
Dont capitaux propres (9)	53 227	47 754	+ 5 473	+ 11%
Dont emprunts et dettes financières (10)	62 064	64 395	- 2 331	- 4%
Dont emprunts auprès de la BEI	35 028	34 349	+ 679	+ 2%
Dont prêts garantis par l'Etat	4 899	7 294	- 2 395	- 33%
Dont dettes sur droits d'utilisation	15 676	17 536	- 1 860	- 11%
Dont emprunt Atout auprès de la BPI	-	625	- 625	- 100%
Dont intérêts courus sur dettes financières	720	64	+ 656	+ 1025%
Dont dettes relatives aux parties liées	351	482	- 131	- 27%
Dont dérivés sur instrument financier (11)	1 084	696	+ 388	+ 56%
Dont provisions pour risques et charges (12)	9 755	9 036	+ 719	+ 8%
Dont dettes fournisseurs (13)	18 415	18 320	+ 95	+ 1%
Dont autres passifs (14)	17 626	28 012	- 10 386	- 37%
Total du passif	164 850	169 394	- 4 544	- 3%

1. *Les immobilisations corporelles sont détaillées en note 7.3 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document. La baisse du poste est due principalement aux impacts de change EUR/USD et RMB qui ont réduit la valeur des immobilisations corporelles de 2 057 milliers d’euros ainsi qu’aux amortissements de 2 885 milliers d’euros.*
2. *La hausse du poste résulte essentiellement de l’activation des frais de développement pour + 4 643 milliers d’euros. Cet effet est partiellement compensé par la hausse des amortissements et des dépréciations en lien avec la progression des actifs incorporels - 1 827 milliers d’euros. Les immobilisations incorporelles sont détaillées en note 7.2 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document.*
3. *Les participations mises en équivalence sont exclusivement liées à la participation dans NEoT Capital, dont le Groupe détient 33 % du capital au 30 juin 2025 en partenariat avec le Groupe EDF et Mitsui (se reporter à la note 7.5 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document).*
4. *Les autres actifs financiers non courants sont essentiellement constitués des gages sur espèces pour 1 011 milliers d’euros. Cette trésorerie n’étant pas immédiatement disponible, ce gage sur espèce n’est pas présenté dans le poste « Trésorerie » mais dans le poste « Actifs financiers » conformément à IAS 7. D’autre part, les autres actifs financiers non courants sont également constitués des dépôts de garanties et cautionnements versés pour 327 milliers d’euros et des dépôts de garanties sur contrat de liquidité pour 35 milliers d’euros (se reporter à la note 7.4 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document).*
5. *La baisse de - 8 259 milliers d’euros des stocks résulte essentiellement de la baisse du stock des cellules LG dans le cadre du contrat LOI de fourniture des dernières batteries au client Heuliez. (se reporter à la note 7.6 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document).*
6. *Au 30 juin 2025, la trésorerie et équivalent de trésorerie est constituée de dépôts à vue en euros, en dollars américain et en devises locales des filiales (roupie indienne, yuan chinois, zloty polonais, yen japonais). Les flux de trésorerie sont analysés en section 2.4 du présent document.*
7. *La hausse de + 1 030 milliers d’euros des créances clients résulte essentiellement de l’augmentation des créances envers des clients non factorisés (se reporter à la note 7.7 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document).*
8. *Se reporter à la note 7.8 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document.*
9. *Les mouvements affectant les capitaux propres du Groupe au cours du premier semestre 2024 et du premier semestre 2025 sont détaillés dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés et la note associée (se reporter à la section 3.1 du présent document et aux états financiers semestriels, tableau « état consolidé des variations des capitaux propres »).*
10. *Les emprunts et dettes sont détaillés à la section 2.5 et en note 7.13 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document.*
11. *Se reporter à la note 7.14 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document.*
12. *Elles sont constituées des provisions :*
 - Pour garantie service après-vente (SAV), destinée à couvrir le risque de coûts SAV futurs du fait de la responsabilité de Forsee Power sur les produits vendus (7 789 milliers d’euros au premier semestre 2025 contre 6 665 milliers d’euros au 31 décembre 2024) ;*
 - Pour recyclage, constituées pour couvrir les coûts estimés futurs de recyclage des systèmes de batteries vendues, pour lesquelles le Groupe a un engagement de reprise et de recyclage en cas de retour des batteries par les clients (999 milliers d’euros au premier semestre 2025 contre 927 milliers d’euros au 31 décembre 2024), et ;*
 - Pour litiges (647 milliers d’euros au 30 juin 2025 contre 1 034 milliers d’euros au 31 décembre 2024) ;*
13. *La hausse des dettes fournisseurs +1% résulte essentiellement de l’obtention de délai de paiement allongé en Chine compensé par des achats moindres en France avec l’arrêt du contrat avec Iveco Heuliez.*

14. La part non courante s'établit à 3 368 milliers d'euros au premier semestre 2025 (4 264 milliers d'euros à fin décembre 2024) et la part courante à 14 258 milliers d'euros au premier semestre 2025 (23 748 milliers à fin décembre 2024). Les autres passifs correspondent essentiellement à des avances et acomptes reçus, à des dettes sociales et fiscales, à des revenus constatés d'avance sur des extensions de garantie de batterie spécifique, à des dettes sur les frais d'augmentation de capital, et à des avantages octroyés sur PGE à taux zéro à échéance entre 1 et 5 ans. Les autres passifs sont détaillés en note 7.18 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document.

2.3 Flux de trésorerie consolidés du Groupe

En milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024	Var
Trésorerie provenant des opérations liées à l'activité	6 281	17 229	(10 948)
Trésorerie provenant des opérations d'investissement	(5 273)	(14 084)	+8 811
Trésorerie provenant des opérations de financement	12 749	(4 465)	+17 214
Incidence des taux de conversion	(240)	35	(275)
Variation de trésorerie	13 515	(1 284)	+14 799

- **Trésorerie provenant des opérations liées à l'activité**

En milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024	Var
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt ^(a)	1 045	566	+ 479
Charge fiscale décaissée (encaissée) ^(b)	(625)	1 060	(1 685)
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation ^(c)	5 861	15 603	(9 742)
Trésorerie provenant des opérations liées à l'activité	6 281	17 229	(10 948)

a) L'amélioration de la capacité d'autofinancement est principalement expliquée par la hausse des amortissements et provisions de + 2 667 milliers d'euros qui a compensé en partie la baisse du résultat opérationnel – 1 211 milliers d'euros et une charge d'impôt sur résultat moins élevée de 677 milliers d'euros.

b) Au premier semestre 2025, ce flux correspond essentiellement à l'annulation de l'effet cash de la créance de CIR 2025 pour 750 milliers d'euros non encore encaissée. Au premier semestre 2024, ce flux correspondait essentiellement à la créance nette CIR 2019/2020 encaissée pour 1 410 milliers d'euros et du décaissement de l'IS en Chine pour (350) milliers d'euros.

c) La variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFR) s'est élevée à +5 861 milliers d'euros, contre +15 603 milliers d'euros au premier semestre 2024. Elle s'explique essentiellement par une baisse des stocks de – 7 451 milliers d'euros liée à la diminution du stock de cellules sur le site de Chasseneuil du Poitou et des autres actifs de – 7 499 milliers d'euros lié à la baisse des retenues de garantie du factor. Les créances clients (hors effet de conversion) sont légèrement plus élevés (+ 1 209 milliers d'euros) liés à des créances de clients non factorisées. Les dettes fournisseurs sont en hausse de 1 931 milliers d'euros du fait de l'obtention de crédit de la part de certains fournisseurs asiatiques importants. Les autres passifs baissent de 9 810 milliers d'euros du fait notamment de la facturation de batteries à Heuliez pour lesquelles Forsee Power avait reçu des avances de la part du client

La baisse de la trésorerie provenant des opérations liées à l'activité (- 10 948 milliers d'euros) est principalement imputable à la variation du besoin de fonds de roulement de (- 9 742 milliers d'euros), expliquée ci-avant.

• **Trésorerie provenant des opérations d'investissement**

En milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024	Var
Acquisitions d'immobilisations ^(a)	(6 127)	(14 357)	+8 230
Gage sur espèce	0	100	(100)
Remboursement du gage sur espèces	618	0	+618
Avoirs gérés sur contrat de liquidité	59	(67)	+126
Gains (Pertes) réalisés sur contrat de liquidité	38	213	(175)
Encaissements sur actifs financiers	137	27	+110
Variation de périmètre	0	0	
Trésorerie provenant des opérations d'investissement	(5 273)	(14 084)	+8 811

a) Ces acquisitions concernent principalement les dépenses en recherche et développement, ainsi que celles permettant à la Société d'augmenter sa capacité de production ou d'améliorer son outil de production dans ses différentes usines (se reporter au tableau des flux de trésorerie consolidés et à la note 9.3 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document).

La trésorerie provenant des opérations d'investissement s'améliore essentiellement sous l'effet d'une baisse des dépenses de R&D capitalisés, des acquisitions d'immobilisations (nettes des dettes et avances versées) liées à la fin des travaux de construction de l'usine américaine de Columbus aux USA.

• **Trésorerie provenant des opérations de financement**

En milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024	Var
Augmentation de capital en numéraire ^(a)	4 556	0	+4 556
Augmentation de la prime d'émission en numéraire	14 122	0	+14 122
Décaissement des frais d'IPO	0	0	0
Frais d'émission de capital décaissés ^(a)	325	0	325
Variation des autres passifs financiers	0	0	0
Emissions d'emprunts	1 263	0	+1 263
Remboursements d'emprunts ^(b)	(3 128)	(3 164)	+ 36
Remboursements dettes sur bien pris en location	(1 306)	(1 010)	(296)
Emission d'une ligne de trésorerie à court terme	1 809	0	+1 809
Emissions d'avances remboursables	327	218	+109
Financement factor	0	0	0
Variations des passifs financiers relatifs aux parties liées	(132)	223	(355)
Frais bancaires versés	(59)	(457)	+398
Charges financières décaissées ^(c)	(5 028)	(274)	(4 754)
Trésorerie provenant des opérations de financement	12 749	(4 465)	+17 215

a) Au premier semestre 2025, ces flux sont principalement liés à l'augmentation de capital réalisée le 6 juin 2025 pour 18,7 millions d'euros.

b) Se reporter à l'analyse de l'endettement financier à la section 2.5 du présent document.

c) Dont pertes de change décaissées -3 180 milliers d'euros

La hausse de la trésorerie provenant des opérations de financement s'explique principalement par

l'augmentation de capital encaissée le 24 juin 2025

2.4 Endettement financier

L'évolution des dettes financières est détaillée dans le tableau ci-après en note 7.13 des états financiers semestriels de la section 3.1 du présent document.

en milliers d'euros	31-déc-24	Emissions	Remboursements	Frais d'émission d'emprunt	Intérêts présentés au titre des emprunts à taux zéro	Reclassement	Effets de conversion	Effet du TIE	Variation nette	Intérêts capitalisés	Juste valeur	Emissions emprunts IFRS 16	30-juin-25
Emprunts auprès de la BEI (1)	34 349		617			-25 423		62					9 605
Emprunt Atout auprès de la BPI (3)													
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BPI (2)	625					-625							
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BNP (2)	835					-835							
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la HSBC (2)	828					-828							
Emprunt auprès de Bank Of China (4)		1 263						-72					1 191
Dettes sur droit d'utilisation - non courant	14 952					-1 252		-635				170	13 235
Dépôts et cautionnements recus	20												20
Avances remboursables - non courant	263	327											590
Dettes relatives aux parties liées	482		-132			-235							115
Dettes financières long terme	52 353	2 208	-132			-29 198	-707	62				170	24 756
Emprunts auprès de la BEI (1)						25 423							25 423
Emprunt Atout auprès de la BPI (3)	625		-625										
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BPI (2)	1 250		-625			625							1 250
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BNP (2)	1 875		-938		51	835							1 823
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la HSBC (2)	1 881		-940		57	828							1 826
Intérêts courus sur dettes financières	1 085	284	-648					0					720
Dettes sur droit d'utilisation - courant	2 584		-1 306			1 252		-88					2 442
Intérêts courus sur droits d'utilisations	22	70	-75					-2					15
Passifs financiers relatifs aux parties liées	0	0						0					
Ligne de crédit court terme	2 068	1 809						-304					3 573
Couvertures de juste valeur liées au risque de change (5)	651								-110		458		999
Dettes relatives aux parties liées						235							235
Dettes financières court terme	12 041	2 163	-5 157		108	29 198	-395	-110			458		38 306
Endettement financier brut & assimilés	64 394	4 370	-5 288		108		-1 102	62		-110	458	170	63 063
<i>Dont</i>													
<i>Courant</i>	11 799	2 163	-5 157		108	29 198	-395				458		38 174
<i>Non courant</i>	52 595	2 208	-132			-29 198	-707	62	-110			170	24 888

- **Emprunts auprès de la BEI**

La Société et la BEI ont conclu un contrat de crédit de 20,0 millions d'euros en 2017 avec mise à disposition de la première tranche 1 de 7,5 millions d'euros en mars 2018, de la tranche 2 de 7,5 millions d'euros en octobre 2018 et de la troisième et dernière tranche de 5 millions d'euros en décembre 2019. Cet emprunt de 20,0 millions d'euros a été intégralement remboursé en juin 2021.

Il était par ailleurs accompagné de 6 857 BSA_{BEI Warrant A} émis le 15 mars 2018 toujours en circulation, et conduisant en cas d'exercice à l'émission de 1 127 387 actions ordinaires (AO)¹.

Un nouvel emprunt BEI a été signé en décembre 2020 dont la tranche A de 21,5 millions d'euros a été tirée le 16 juin 2021 pour une durée de 5 ans. Cette tranche est accompagnée de 3 500 BSA_{BEI Warrant C} émis le 4 juin 2021, conduisant en cas d'exercice à l'émission 500 090 actions ordinaires (AO). La Société a obtenu en date du 28 septembre 2021 un accord préalable demandé par la BEI afin de pouvoir mener à bien les différentes opérations de restructuration capitalistiques préalables à l'introduction en bourse ainsi que l'introduction en bourse elle-même. En contrepartie de l'obtention de cet accord, le taux d'intérêt capitalisé applicable à la Tranche A de l'emprunt BEI a été augmenté de 0,5 % passant de 4 % à 4,5 % par an (applicable rétroactivement). En outre la BEI a exigé le versement d'une indemnité de restructuration (*restructuring fees*) de 1 255 milliers d'euros qui lui a été réglée en décembre 2021.

La tranche B a été levée le 21 octobre 2021 pour 8,5 millions d'euros puis intégralement remboursée par anticipation en novembre 2021. Suite à l'Accord de Renonciation (*waiver*) du 28 septembre 2021, l'émission de la tranche B n'a pas été accompagnée de l'émission de 1 000 BSA_{BEI Warrant D}, comme initialement prévu par le contrat de crédit.

La Tranche C de l'emprunt BEI a été tirée le 18 décembre 2023 pour un montant de 10 M€ pour une durée de 5 ans. Cette tranche est accompagnée de 1 000 BSA_{BEI Warrant E} émis le 4 décembre 2023, conduisant en cas d'exercice à l'émission 300 000 actions ordinaires (AO).

Les instruments financiers dérivés sur les emprunts BEI (BSA_{BEI Warrant A} et BSA_{BEI Warrant C}) sont présentés ci-après au paragraphe 2.5.2.

Le financement BEI est détaillé en note 3.1.3 des états financiers semestriels en section 3.1 du présent document.

Des discussions ont été engagées en juin 2025 avec la BEI sur la restructuration de la Tranche A de 25 M€ remboursable en totalité en juin 2026. Ces discussions ont conclu à prolonger le droit de tirage de la Tranche D, à rembourser en 2025 par anticipation une partie de la Tranche A pour 10 M€ par tirage de la Tranche D de 10 M€ à échéance 2030, à rembourser une seconde partie de la Tranche A pour 6 M€ en juin 2026, et à rembourser le solde de la Tranche A pour 10 M€ de manière linéaire de juin 2027 à juin 2030. Ces discussions ont abouti à la signature d'un contrat le 28 août 2025, et au remboursement le 9 septembre 2025 de la Tranche A par émission de la Tranche D.

- **Autres financements bancaires**

En 2020, la Société avait bénéficié de financements bancaires à hauteur de 25,0 millions d'euros à travers :

- des prêts garantis par l'Etat (PGE), afin de sécuriser ses besoins de trésorerie notamment dans le contexte de décalage de ses projets et faire face aux conséquences de la pandémie Covid-19. Ceux-ci s'élèvent à 20 millions d'euros et sont répartis comme suit : (i) deux prêts

¹ Il est précisé que le nombre d'actions ordinaires (AO) auxquels donnent droit les BSA_{BEI Warrant A} et BSA_{BEI Warrant C} a été calculé à la date d'établissement des comptes et en conséquence ajusté au regard des « Evénements d'Ajustement » (tels que ces termes sont définis dans le contrat de souscription desdits BSA) (i) qui ont déjà été réalisés par la Société (notamment l'augmentation de capital constatée en date du 9 mai 2023) et (ii) ceux qui pourraient être réalisées par la Société, sur une base « fully diluted » (c'est-à-dire si l'ensemble des valeurs mobilières et droits en circulation seraient exercés par leurs bénéficiaires). Ce nombre « maximum » serait néanmoins susceptible d'être augmenté en cas de réalisation de nouveaux « Evénements d'Ajustement » post établissement des comptes.

garantis par l'Etat répartis à part égale entre HSBC et BNP Paribas pour un montant de 7 500 milliers d'euros chacun aux taux effectifs globaux respectifs de 1,69 % et 2,14 %, uniquement pour ses besoins d'exploitation en France (HSBC) et pour le financement de trésorerie de la Société pour le soutien de son activité en France (BNPP) ; et (i) un prêt soutien à l'innovation (PGE) accordé par Bpifrance pour un montant de 5 000 milliers d'euros au taux effectif global de 2,35 %. Conformément au régime légal applicable aux prêts garantis par l'Etat, ces prêts avaient une échéance initiale d'un an à compter de leur mise à disposition. Ils ne sont assortis d'aucun covenant financier. La Société a opté pour l'option de remboursement de tous ses PGE sur la durée la plus longue.

Le PGE auprès de la BNP est remboursé trimestriellement à partir du 4 septembre 2022 et jusqu'au 4 juin 2026. Le PGE auprès d'HSBC est remboursé trimestriellement à partir du 11 septembre 2022 et jusqu'au 11 juin 2025. Enfin, le PGE auprès de la BPI est remboursé trimestriellement à partir du 30 septembre 2022 et jusqu'au 30 juin 2026.

Le PGE conclu avec BNP Paribas a par ailleurs fait l'objet d'un avenant le 19 mars 2021 ayant pour principal objet de mettre en place un nouveau taux de 0,75 % à compter de la date d'échéance initiale (le 4 juin 2021) de ce PGE et d'ajuster la périodicité du remboursement en échéances trimestrielles conformément aux modalités prévues au contrat. En outre, le PGE conclu avec HSBC a également fait l'objet d'un avenant en mars 2021, portant le taux à 0,31 %.

Les déclarations et engagements à la charge de la Société au titre de ces contrats ainsi que les cas d'exigibilité anticipée qui y sont stipulés sont conformes aux standards de marché pour ce type de prêts (Prêts Garantis par l'Etat - PGE) et concernent principalement la solvabilité de la Société, la préservation de ses actifs, le respect des termes du contrat concerné, de son objet et des conditions d'octroi particulières aux prêts garantis par l'Etat.

- le prêt Atout accordé par Bpifrance, d'un montant de 5 millions d'euros et au taux effectif global de 5 %. Ce prêt bénéficie d'une période de différé d'amortissement d'un an et sera ensuite remboursé trimestriellement à compter du 31 août 2021 et jusqu'au 30 juin 2025 et n'est assorti d'aucun covenant financier. Les déclarations et engagements à la charge de la Société au titre de ce contrat ainsi que les cas d'exigibilité anticipée sont semblables au PGE susvisé.

La filiale chinoise ZHONGSHAN FORSEE INDUSTRY LTD a souscrit en 2024 une facilité de paiement (Lettre de change) du fournisseur CALB via la banque « China Merchant Bank » dont la valeur au 30.06.2025 est de 30 000 milliers RMB soit 3 572 milliers d'euros. Elle a également souscrit en 2025 auprès de Bank of China un prêt de financement du BFR de 10 000 milliers RMB soit 1 190 milliers d'euros à échéance 36 mois.

Forsee Power dispose également de contrats de swap de devise (FX Swap) et d'achat / vente d'un notionnel de 17,7 millions d'euros au 30 juin 2025 pour couvrir sur le second semestre 2025 des règlements en devise JPY et CNY auprès de plusieurs fournisseurs et des encaissements en Dollar américain \$ pour un client significatif.

Se reporter en note 7.13 des états financiers semestriels en section 3.1 du présent document.

- **Affacturage**

Dans le cadre de son activité, le Groupe a conclu des contrats d'affacturage avec Facto France et bénéficie du contrat de Reverse Factoring avec Banco Santander mis en place par l'un de ses principaux clients permettant d'accélérer le recouvrement des créances clients et les entrées de trésorerie, en mettant en place des financements sécurisés par des créances clients.

Le montant des créances cédées sans recours et financées (contrat Facto France) et qui ne sont plus présentées au bilan, s'élève à 11 316 milliers d'euros au 30 juin 2025 (15 680 milliers d'euros au 31 décembre 2024).

Dans le cadre du contrat d'affacturage inscrit dans un programme de *reverse factoring* d'un client, le Groupe n'a pas escompté de créances au 30 juin 2025 auprès de l'établissement bancaire Banco Santander (montant nul également au 31 décembre 2024).

L'encours de créance financé par l'affacturage avec et sans recours est détaillé dans le tableau ci-après et en note 7.7 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document.

En milliers d'euros	30.06.2025	31.12.2024
Cession de créances sans recours	12 179	15 680
Total des créances cédées	12 179	15 680

- **Dette sur droit d'utilisation**

La dette sur droit d'utilisation s'élève à 15 676 milliers d'euros au premier semestre 2025 et à 17 536 milliers d'euros au 31 décembre 2024. La baisse de cette dette locative s'explique par le remboursement de location sur la période concernant les différents sites notamment en France et aux USA.

- **Echéancier des dettes financières**

L'échéancier des dettes financières est détaillé dans le tableau ci-après et en note 7.13 des états financiers semestriels de la section 3.1 du présent document.

- **Dérivés sur instruments financiers**

Les dérivés sur instruments financiers sont détaillés dans le tableau ci-après et en note 7.14 des états financiers semestriels de la section 3.1 du présent document.

en milliers d'euros	Date d'émission	Date d'échéance	Nombre d'instruments BSA	Nombre d'actions souscrites en cas d'exercice des BSA (2)	30 juin 2025	31 décembre 2024
BSA Warrant A pour BEI (1)	18 mars 2018	15 mars 2028	6 857	1 825 547	598	397
BSA Warrant C pour BEI (1)	4 juin 2021	4 juin 2041	3 500	809 793	312	203
BSA Warrant E pour BEI (1)	4 décembre 2023	4 décembre 2043	1 000	493 888	174	96
Total			11 357	3 129 218	1 084	696

(1) La société a émis plusieurs Bons de Souscription d'Action (BSA) au profit de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) :

- 6 857 BSA BEI Warrant A donnant accès à 1 825 547 actions ordinaires (AO) émis le 18 mars 2018 en complément du financement de 20 M€ ;
- 3 500 BSA BEI Warrant B donnant accès à 809 783 actions ordinaires (AO), émis le 4 juin 2021 en complément du financement de 21,5 M€ ;
- 1 000 BSA BEI Warrant E donnant accès à 493 888 actions ordinaires (AO), émis le 4 décembre 2023 en complément du financement de 10 M€.

Ces BSA sont présentés et évalués comme un instrument dérivé passif pour les raisons suivantes :

- Ces BSA ne remplissent pas la condition d'un instrument de capitaux propres dans la mesure où son dénouement ne peut se traduire par un nombre fixe d'actions de la société ;
- Ces BSA sont assortis d'un *put option* permettant à la BEI de disposer d'un remboursement en cash pour la juste valeur des actions non reçues.

(2) Les parités de conversion de ces BSA ont pas évolué sur le premier semestre 2025 suite à l'augmentation de capital.

L'échéance des dérivés sur instruments financiers est située entre 1 et 5 ans pour les BSA Warrant A et à plus de 5 ans pour les BSA Warrant C et E.

2.5 Investissements

2.5.1 Principaux investissements réalisés

Le montant total des investissements réalisés par le Groupe s'est élevé à 5 214 milliers d'euros au premier semestre 2025 contre 14 084 milliers d'euros au premier semestre 2024. Il est à noter que l'investissement était élevé au 1^{er} semestre 2024 du fait de la fin des travaux de l'usine américaine.

2.5.2 Principaux investissements en cours

Les acquisitions d'immobilisations corporelles nettes ont atteint 1 492 milliers d'euros au titre du premier semestre 2025, contre 7 542 milliers d'euros au premier semestre 2024.

Ces investissements ont concerné principalement :

- des aménagements au sein des usines
- des équipements de test

2.5.3 Principaux investissements futurs

Le Groupe prévoit de poursuivre un effort soutenu dans le développement de nouveaux produits, ainsi que de recherches, afin de déployer à un rythme satisfaisant son plan d'amélioration continue de ses produits. Cet effort, qui répond par ailleurs à une attente du marché, permettra au Groupe de maintenir une offre produit de haute qualité sur ses différents secteurs de marché dans les années à venir.

2.6 Évènements postérieurs à la clôture

- Financement de stock :

Le Groupe a mis en place un financement de stock au cours du 1^{er} semestre 2025 auprès d'un pool bancaire. Un 1^{er} tirage de 10 millions d'euros a eu lieu le 28 avril 2025 remboursé le 30 juin 2025. Un second tirage de 9,5 millions d'euros a eu lieu le 25 juillet 2025.

- Restructuration de la tranche A de la dette BEI :

Le Groupe a obtenu auprès de la BEI un accord pour restructurer la Tranche A initialement remboursable en totalité en juin 2026 pour 26 millions d'euros : 6 millions d'euros seuls seront remboursés en juin 26, 10 millions d'euros seront remboursés en juin 2030 et 10 millions d'euros seront remboursés linéairement de juin 2027 à juin 2030.

L'obtention de cet accord, le tirage de la Tranche D de 10 M€ à échéance septembre 2030, et le remboursement anticipé pour 10 M€ de la Tranche A à échéance initiale juin 2026 conduiraient à présenter les emprunts auprès de la BEI en dettes financières non courantes pour 19.152 K€ (valeur flux contractuels) ; ces dettes étant présentées en dettes financières courantes au 30 juin 2025.

Les prix d'exercice des bons de souscription de la tranche C (respectivement Warrants E) ont été revus à la valeur nominale de l'action de Forsee Power.

- Activité partielle de longue durée rebond (APLDR)

Le 24 juillet 2025, la Société Forsee Power et les délégués syndicaux ont signé un accord d'activité partielle longue durée concernant l'ensemble des salariés de Forsee Power France avec une réduction de la durée légale du temps de travail jusqu'à 40%. Cet accord entre en vigueur au 1er septembre 2025 pour une période de 18 mois consécutifs ou non et son terme est le 31 août 2027. Cet accord vise à s'adapter à la baisse d'activité et notamment du carnet de commandes pour les mois à venir et à préparer une reprise de l'activité à moyen terme en préservant les emplois.

- Plan de rupture conventionnelle en France

Le 10 septembre 2025, la direction de Forsee Power a annoncé un projet de plan de rupture conventionnelle collective sur la France afin de faire face à la baisse d'activité attendue pour le court terme.

- Plan de licenciement en Chine

Le 4 septembre 2025, Forsee Power a annoncé un plan de réduction des effectifs avec effet immédiat dans ses filiales chinoises afin de s'adapter à la baisse d'activité attendue..

- Signature d'un contrat de sous location aux Etats-Unis

Forsee Power Inc a signé le 31 juillet 2025 un contrat de sous location portant sur une partie du bâtiment industriel loué à Hilliard aux Etats-Unis. Ce bail porte sur une durée initiale de 2 années, renouvelables par période d'un an.

2.7 Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note 10.2 des états financiers semestriels.

2.8 Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants

Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société estime être exposée à la date du présent rapport financier semestriel sont détaillés au chapitre 3 « Facteurs de risques » du Document d'Enregistrement Universel de l'exercice 2024, publié le 25 avril 2025.

La société n'anticipe pas d'évolutions de ces risques susceptibles d'avoir un impact sur le deuxième semestre de l'exercice 2025 hormis les deux éléments décrits ci-dessous.

i) Risque de liquidité :

Les paragraphes sur les risques liés au financement et à la liquidité du Groupe du chapitre 3.1.2 du Document d'Enregistrement Universel de l'exercice 2024, publié le 25 avril 2025 sont remplacés par les éléments suivants :

Description du risque

Forsee Power est confronté à un risque de liquidité, c'est-à-dire à un risque que le Groupe ne puisse pas faire face à ses obligations financières inhérentes à la poursuite de son activité, compte tenu des besoins de financement du développement de son activité.

Forsee Power a procédé à une revue de son risque de liquidité pour les 12 mois à venir à horizon septembre 2026 au regard des éléments suivants :

- Le niveau de trésorerie disponible au 30 juin 2025 s'élève à 18,8 M€, en amélioration par rapport au niveau de trésorerie de fin décembre 2024 (5,3 M€) notamment grâce à :
 - Une augmentation de capital en numéraire de 18,7 M€ réalisée le 24 juin 2025.
 - la mise en place d'un financement par un pool bancaire du stock de l'usine de Chasseneuil de 9.5 m€. Pour des raisons techniques, ce financement a dû être remboursé au 30 juin, a pu être à nouveau mis en place en juillet. Le groupe dispose ainsi d'une autorisation de 11.5M€ tirée à hauteur de 9,5M€ pour l'instant. Le Groupe bénéficie de ce financement jusqu'au 31-déc-2025 et a pris pour hypothèse son prolongement sur la période de prévision considérée.
- En cohérence avec son communiqué de presse du 16-mai-2025, relatif à la révision des perspectives commerciales à court terme (décalage de commandes, concurrence asiatique accrue), les projections de trésorerie liées à l'activité du Groupe sur les 12 prochains mois à venir ont été révisées, en lien avec nos meilleures connaissances des marchés du Groupe.
- Des initiatives sont également mises en œuvre afin d'intensifier les actions de prospections commerciales auprès des principaux industriels et intégrateurs français et étrangers.

- Le Groupe a aussitôt pris des mesures pour ajuster son niveau de charges opérationnelles, ainsi que ses dépenses d'investissement, principalement en France et en Chine (voir paragraphe 10.1 – Evènements postérieurs au 30 juin 2025 des états financiers consolidés du présent document). Ces mesures, effectives dès septembre, en conformité avec les législations des pays concernés, permettront au Groupe de réaliser des économies substantielles qui ont été prises en compte dans les projections.
- Le Groupe continue de bénéficier de son programme d'affacturage sans recours auprès de l'établissement Facto France, de financement de 2 banques chinoises.
- Le Groupe a également finalisé le 02 septembre la renégociation de la tranche A avec la BEI qui permet de réduire le remboursement en juin 26 de 20M€. Le Groupe travaille également à la mise en place de financement très long terme de son programme de recherche et développement, dont 2 tranches de 6M€ sont attendues, respectivement l'une pour fin 2025 et l'autre au premier semestre 2026.

Sur la base de ces prévisions et actions en cours, le Groupe estime qu'il disposera de ressources suffisantes pour justifier l'application du principe de continuité d'exploitation sur les comptes semestriels du Groupe au 30 juin 2025.

Se reporter à la note 7.15.2 « Gestion du risque de liquidité » des états financiers consolidés du présent document.

Dispositif de maîtrise

Afin de maîtriser ses risques de liquidité et de financement, le Groupe s'attache à soutenir une relation forte avec ses partenaires financiers. Il est en échange constant avec ses créiteurs). Forsee Power dispose également de fonds propres dans le cas où il manquerait de liquidités, et l'actionnariat a été renforcé en 2023. Le Groupe anticipe les délais livraison ou de paiement des clients afin de les gérer au mieux, et améliore son analyse client afin de mieux suivre les encaissements et les relances. Il négocie également les délais de paiements futurs sont également demandés avec ses fournisseurs au fur et à mesure du renforcement de leurs relations.

ii) Risque lié au contexte actuel économique et politique.

Les paragraphes sur les risques liés au contexte macroéconomique et géopolitique du chapitre 3.1.3 du Document d'Enregistrement Universel de l'exercice 2024, publié le 25 avril 2025 sont remplacés par les éléments suivants :

En tant qu'acteur international, Forsee Power est exposé aux fluctuations des taux de change, notamment en raison de ses activités en Chine, en Inde et en Pologne, ainsi que de ses transactions en dollars américains, yuans et yens. Une évolution défavorable des taux pourrait affecter ses résultats financiers consolidés. 87 Concernant les risques liés aux variations des taux d'intérêt, l'exposition de Forsee Power concerne principalement ses besoins futurs de financement. Bien que ses dettes actuelles soient à taux fixes, une hausse des taux pourrait rendre l'accès futur au crédit plus coûteux, impactant ses capacités de financement. Par ailleurs, l'instabilité géopolitique mondiale, accentuée par des facteurs tels que des conflits armés ou une crise sanitaire, comme la guerre en Ukraine et la pandémie du Covid-19, exerce une pression accrue sur les coûts des matières premières, notamment le lithium-ion présent dans les accumulateurs de cellule, ainsi que sur les coûts des batteries et de l'énergie. De plus, les incertitudes macro-économiques et politiques, telles

que l'instabilité gouvernementale ou la réduction des soutiens publics à l'électrification, sont susceptibles de perturber le modèle d'affaires de Forsee Power et de ses clients.

La politique de tarifs douaniers menée par la nouvelle administration américaine conduit à une incertitude sur le coût des matières premières importées pour l'assemblage des batteries sur le site américain de Forsee Power ou sur celui des batteries assemblées dans les filiales de Forsee Power à l'étranger freinant ainsi les prises de commandes chez les prospects américains de Forsee Power.

Dispositif de maîtrise

Le Groupe surveille activement les variations des taux de change et souscrit ponctuellement à des couvertures de change (contrat à terme) pour limiter le risque lors du règlement des factures auprès de certains fournisseurs étrangers. L'arrivée d'une nouvelle trésorière a permis de renforcer les systèmes de couvertures de taux de change. Les transactions entre le siège et les filiales chinoises sont désormais réalisées en Yuan (RMB) plutôt qu'en dollar américain, limitant ainsi l'exposition aux fluctuations. Par ailleurs, le Groupe privilégie les achats en monnaie locale lorsque cela est possible pour équilibrer ses flux financiers. Concernant les besoins de financement pouvant être impactés par les taux d'intérêt, le Groupe revoit régulièrement ses besoins de financement. Il anticipe, la négociation ou renégociation de ses lignes de crédit, en partenariat avec ses banquiers afin de s'assurer de taux d'intérêts favorables, et travaille notamment avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Pour faire face à la hausse des coûts des matières premières pouvant découler d'une situation géopolitique tendue, le Groupe intègre des clauses de révision de prix dans ses contrats avec ses clients. Il diversifie également ses fournisseurs et technologies pour sécuriser ses approvisionnements. Le marché du véhicule électrique, principalement concentré dans des zones économiques stables, soutient la résilience du modèle d'affaires du Groupe. Des conditions de paiement plus restrictives ont été mises en place dans les zones instables. De plus, le développement de bonnes pratiques, tels que des plans de continuité d'activité et des mesures de protection du personnel depuis la pandémie de Covid-19, permet de faire face à des crises de différentes natures.

3

Etats financiers résumés intermédiaires non audités du premier semestre clos le 30 juin 2025

3.1 Comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2025

Etat consolidé de la situation financière (non auditée)

en milliers d'euros	Notes	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actifs non courants		78 323	82 115
Goodwill	7.1	1 523	1 523
Immobilisations incorporelles	7.2	34 003	31 732
Immobilisations corporelles	7.3	35 905	41 177
Actifs financiers non courants	7.4	1 373	2 164
Participations dans les sociétés mises en équivalence	7.5	4 191	4 289
Autres actifs non courants	7.8	947	1 139
Actifs d'impôts différés	7.19	381	92
Actifs courants		86 527	87 279
Stocks	7.6	35 035	43 294
Créances clients et comptes rattachés	7.7	12 191	11 161
Autres actifs courants	7.8	20 417	27 456
Trésorerie et équivalent de trésorerie	7.9	18 885	5 369
Total Actif		164 850	169 394
Capitaux propres		53 227	47 554
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		53 227	47 554
Capital social émis	7.10	11 730	7 174
Primes d'émission	7.10	63 794	66 616
Réserves de conversion	7.10.5	(1 408)	(258)
Réserves	7.10	(9 824)	(13 905)
Résultat net	7.10	(11 065)	(12 074)
Intérêts minoritaires		(0)	(0)
Dettes		111 623	121 841
Passifs non courants		40 322	67 599
Provisions pour risques et charges	7.11	9 434	8 626
Avantages du personnel	7.12	532	435
Emprunts et dettes financières	7.13	24 756	52 594
Dérivés sur instrument financier	7.14	1 084	696
Autres passifs non courants	7.18	3 368	4 299
Passifs d'impôts différés	7.19	1 148	948
Passifs courants		71 301	54 241
Provisions pour risques et charges	7.11	321	410
Emprunts et dettes financières	7.13	38 307	11 799
Dettes fournisseurs	7.17	18 415	18 320
Autres passifs courants	7.18	14 258	23 712
Total Passif		164 850	169 394

Etat consolidé du compte de résultat (non audité)

en milliers d'euros	Notes	30 juin 2025	30 juin 2024
Chiffre d'affaires	8.1	80 887	84 401
Autres produits et charges opérationnels	8.2	(533)	(366)
Services extérieurs et achats consommés	8.3	(60 802)	(66 360)
Charges de personnel	8.4	(16 167)	(15 899)
Impôts et taxes	8.5	(528)	(566)
Amortissements	8.6	(6 001)	(4 001)
Dépréciations nettes	8.6	(639)	(1 012)
Provisions nettes	8.6	(762)	(200)
Résultat opérationnel courant		(4 543)	(4 002)
Résultat opérationnel non courant	8.7	(670)	
Résultat opérationnel		(5 213)	(4 002)
Produits financiers	8.8	20	51
Cout de l'endettement financier brut	8.8	(2 076)	(2 073)
Autres charges et produits financiers nets	8.8	(3 490)	3 960
Résultat financier	8.8	(5 547)	1 938
Résultats sur les sociétés mises en équivalence	7.5	(108)	(77)
Résultat avant impôt		(10 868)	(2 142)
Impôts sur le résultat	8.9	(197)	(874)
Résultat net consolidé		(11 065)	(3 016)
<i>Dont part attribuable aux propriétaires de la société mère</i>		<i>(11 065)</i>	<i>(3 016)</i>
<i>Dont intérêts minoritaires</i>		<i>(0)</i>	<i>(0)</i>
Résultat net par action	7.10.6	(0,15) €	(0,04) €
Résultat net dilué par action		(0,15) €	(0,04) €

Etat des autres éléments du résultat global (non audités)

en milliers d'euros	Notes	30 juin 2025	30 juin 2024
Résultat net consolidé (A)		(11 065)	(3 016)
Autres éléments du résultat global			
Ecart de conversion sur la période	7.10.5	(1 150)	(113)
Ecart de conversion sur les actifs non-monétaires à la date du changement de monnaie fonctionnelle			27
Variation de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie en devise		(458)	
Effets d'impôts		115	
Total des gains et pertes enregistrés en capitaux propres et transférables en compte de résultat		(1 494)	(86)
Variation des écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies	7.12	(13)	(6)
Effets d'impôts		3	1
Total des gains et pertes enregistrés en capitaux propres et non transférables en compte de résultat		(10)	(4)
Total des gains et pertes comptabilisés en capitaux propres, net d'impôt (B)		(1 504)	(90)
Résultat global (A) + (B)		(12 568)	(3 106)
<i>Dont part attribuable aux propriétaires de la société mère</i>		<i>(12 568)</i>	<i>(3 106)</i>
<i>Dont intérêts minoritaires</i>			

Etat consolidé des flux de trésorerie (non audités)

en milliers d'euros	Notes	30 juin 2025	30 juin 2024
Résultat opérationnel		(5 213)	(4 002)
<i>Elimination des éléments calculés et des éléments concernant les autres flux de trésorerie</i>			
Résultats sur les sociétés mises en équivalence		(108)	(77)
Amortissements & provisions	9.1	6 810	4 155
(Plus)/Moins-value sur cessions	9.4	0	0
Paiements en actions	7.10.3 .2	61	266
Charge (Produit) d'impôt sur résultat	8.9	197	874
Produit CIR imputé sur les charges opérationnelles	9.2	(701)	(650)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		1 045	566
Variation des subventions		0	0
Variation des créances et dettes IS (hors CIR)	9.2	125	(350)
Variation de la créance de CIR	7.8	(750)	1 410
Charge fiscale décaissée		(625)	1 059
Stocks	9.2	7 451	(1 051)
Créances clients	9.2	(1 209)	14 549
Autres créances	9.2	7 499	(32)
Dettes fournisseurs	9.2	1 931	(7 417)
Autres dettes	9.2	(9 810)	9 554
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		5 861	15 603
Trésorerie provenant des opérations liées à l'activité (A)		6 281	17 229
Acquisitions d'immobilisations (nettes des dettes et avances versées)	9.3	(6 127)	(14 357)
Mise en place du gage sur espèces	7.4	0	100
Remboursement du gage sur espèces	7.4	618	0
Avoirs gérés sur contrat de liquidité	7.4	59	(67)
Gains (Pertes) réalisés sur contrat de liquidité	7.4	38	213
Cessions d'immobilisations (nettes des créances)	9.5	0	0
Encaissements sur actifs financiers	7.4	137	27
Trésorerie provenant des opérations d'investissement (B)		(5 273)	(14 084)
Augmentation de capital en numéraire	7.10	4 556	0
Augmentation de la prime d'émission	7.10	14 122	0
Variation des frais d'émission de capital (hors frais IPO)	7.18	325	0

Emissions d'emprunt	7.13	1 263	0
Remboursements d'emprunts	7.13	(3 128)	(3 164)
Remboursements dettes sur bien pris en location	7.13	(1 306)	(1 010)
Emission d'une ligne de trésorerie à court terme	7.13	1 809	0
Emission d'avances remboursables	7.13	327	218
Variations des passifs financiers relatifs aux parties liées	7.13	(132)	223
Frais bancaires versés	8.8	(59)	(457)
Charges financières décaissées	8.8	(5 028)	(274)
Trésorerie provenant des opérations de financement (C)		12 749	(4 465)
Incidence des taux de conversion		(240)	35
Variation de trésorerie (A) + (B) + (C)		13 516	(1 285)
Trésorerie nette à l'ouverture	7.9	5 369	25 902
Trésorerie nette à la clôture	7.9	18 885	24 617
Variation de trésorerie nette		13 516	(1 285)

Etat consolidé des variations des capitaux propres (non audités)

en milliers d'euros	Notes	Capital social émis	Primes liées au capital	Réserve s de conversion	Réserve sur paiement en actions	Actions propres	Autres Réserves et résultats globaux	Total attribuables aux propriétaires de la société mère	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2024		7 175	66 616	(258)	5 851	(315)	(31 515)	47 554		47 554
Augmentation de capital en numéraire		7.10.1	4 556	14 122				18 678		18 678
Frais d'émissions sur augmentation de capital				(437)				(437)		(437)
Reclassement de la prime d'émission en réserves				(16 507)			16 507			
Attribution d'actions gratuites										
Paiements en actions		7.10.3.2				61		61		61
Résultat global				(1 150)			(11 418)	(12 568)		(12 568)
Autres							0	0		0
Juste valeur									(0)	(0)
Variation des actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité		7.10.4					(60)	(60)		(60)
Résultat sur cession d'actions propres et variation de juste valeur des actions propres détenues		7.4								
Capitaux propres au 30 juin 2025			11 731	63 794	(1 408)	5 912	(315)	(26 487)	53 227	53 227

Capitaux propres au 31 décembre 2023			7 155	177 661	(224)	5 966	(430)	(130 893)	59 238	59 238
Paiements en actions		7.10.3.2				115		151		266
Attribution d'actions gratuites										
Résultat global				(113)			(2 993)	(3 106)		(3 106)

Variation des actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité	7.10.4					88	88	88	
Résultat sur cession d'actions propres et variation de juste valeur des actions propres détenues	7.4				(223)	(223)	(223)	(223)	
Capitaux propres au 30 juin 2024		7 155	177 661	(337)	6 081	(565)	(133 735)	56 263	56 263

Sommaire aux notes aux états financiers consolidés en IFRS

1.	<i>Présentation du Groupe Forsee Power</i>	37
2.	<i>Faits marquants</i>	38
3.	<i>Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation</i>	39
4.	<i>Informations relatives au périmètre de consolidation</i>	43
5.	<i>Informations permettant la comparabilité des comptes</i>	44
6.	<i>Informations par segment d'activité et par zone géographique</i>	45
7.	<i>Informations relatives aux postes de l'état de la situation financière consolidée</i>	48
8.	<i>Informations relatives aux postes de l'état du résultat global consolidé</i>	83
9.	<i>Informations relatives aux postes de l'état du tableau des flux de trésorerie consolidé</i>	89
10.	<i>Autres informations</i>	91

1. Présentation du Groupe Forsee Power

Forsee Power SA, désigné sous l'appellation « Groupe Forsee Power » ou « Groupe », est une Société Anonyme de droit français créée en février 2007, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 494 605 488.

Le siège social de Forsee Power S.A. se situe au 1 Boulevard Hippolyte Marquès à IVRY-SUR-SEINE 94200.

Forsee Power S.A. est une société opérant dans la conception et l'intégration de batteries spécialisées dans le domaine :

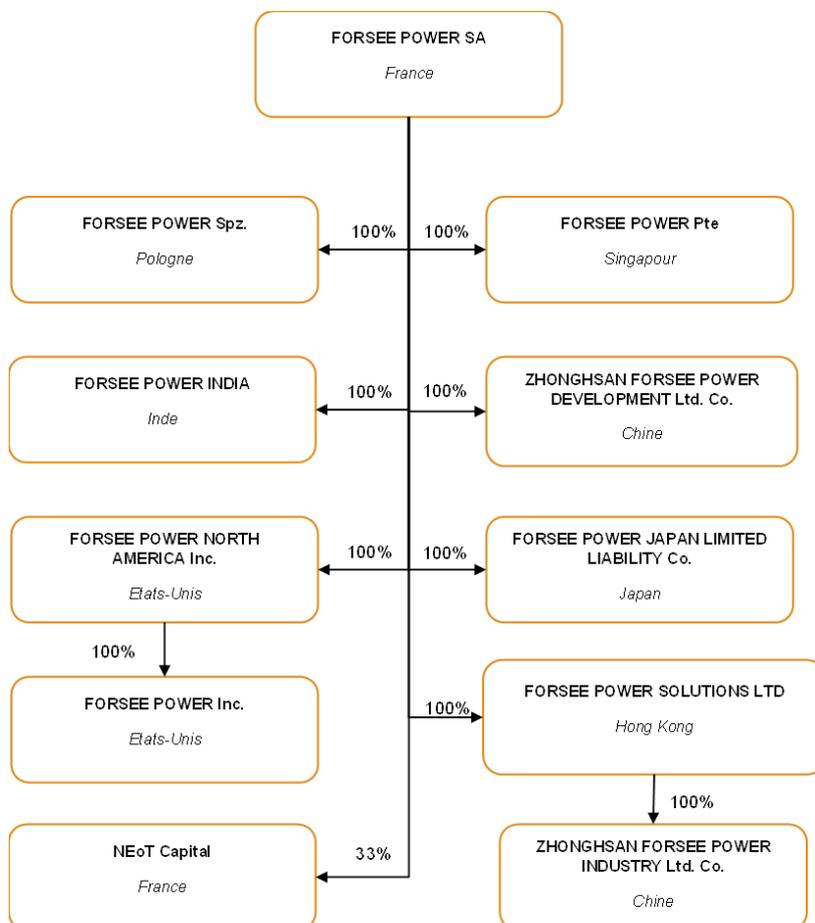
- De la portabilité et la mobilité (scooters, matériel roulant, installations médicales, outillage professionnel et matériel de chantier ...)
- Du transport électrique (bus, camions, véhicules circuits courts, transport ferroviaire).

Le Groupe s'est constitué à la suite de plusieurs créations de société et d'opérations de croissance externe des activités d'Uniross Batteries (ex Alcatel Saft) en 2011, d'Ersé en 2012, et de Dow Kokam France (ex Société de Véhicules Electriques – SVE) en 2013.

Les comptes consolidés semestriels résumés sont établis selon les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et ont été arrêtés le 10 septembre 2025 par le Conseil d'Administration de la société Forsee Power S.A.

La société Forsee Power S.A. est inscrite depuis le 3 novembre 2021 sur le marché réglementé Euronext Paris Compartiment B sous le numéro FR0014005SB3.

Organigramme du Groupe au 30 juin 2025



2. Faits marquants

Les faits caractéristiques de la période au 30 juin 2025 sont les suivants :

- **Lancement de nouveaux produits et développement commercial**

- Forsee Power a lancé une nouvelle gamme de batteries PULSE PLUS, un nouveau système de batteries hautes puissances pour les véhicules lourds avec un premier succès commercial puisque Medcom, spécialiste des systèmes électroniques de puissance pour véhicules ferroviaires a choisi Forsee Power pour équiper les tramways d'une grande ville américaine avec ses batteries PULSE PLUS.
- Innovation Rail Technologies (IRT) a choisi le système de batteries FORSEE ZEN PLUS pour rétrofiter des locomotives aux Etats-Unis.
- Le constructeur turc Bozankaya a choisi le système de batterie haute puissance FORSEE PULSE 15 pour équiper les trolleybus de Prague pour lesquels il a récemment remporté un appel d'offres.
- Forsee Power a lancé une nouvelle batterie puissance GO 6, une solution LFP conçue pour répondre aux exigences croissantes des engins compacts agricoles, industriels et de chantier ainsi que des véhicules électriques légers à quatre roues.
- Le constructeur de véhicules électriques légers Westward Industries choisit les systèmes de batteries de Forsee Power dont la production débutera dans l'usine d'Hilliard, dans l'Ohio, au deuxième semestre 2025.
- Forsee Power a signé un accord de partenariat avec la société Connected Energy visant à concevoir et développer conjointement une solution de stockage d'énergie modulaire et évolutive.

- **Augmentation de capital d'un montant de 18,7 M€**

Forsee Power a réalisé le 24 juin 2025 une augmentation de capital en numéraire de 18,7 M€ (incluant la prime d'émission) conduisant à la création de 45.555.031 nouvelles actions ordinaires et à une augmentation du capital social de 4 556 milliers d'euros.

- **Financement**

- En avril 2025, le groupe a mis en place un financement de stock sous forme de billets de trésorerie garanti par le stock de l'usine de Chasseneuil à hauteur de 130% du montant du financement. Un 1^{er} tirage de 10 M€ a été remboursé le 30 juin et un second tirage de 9,5 M€ a eu lieu en juillet 2025.
- Des discussions ont été engagées en juin 2025 avec la BEI sur la restructuration de la Tranche A de 25 M€ remboursable en totalité en juin 2026. Ces discussions ont conclu à prolonger le droit de tirage de la Tranche D, à rembourser en 2025 par anticipation une partie de la Tranche A pour 10 M€ par tirage de la Tranche D de 10 M€ à échéance 2030, à rembourser une seconde partie de la Tranche A pour 6 M€ en juin 2026, et à rembourser le solde de la Tranche A pour 10 M€ de manière linéaire de juin 2027 à juin 2030. Ces discussions ont abouti à la signature d'un contrat le 28 août 2025, et au remboursement le 9 septembre 2025 de la Tranche A par émission de la Tranche D.

Les prix d'exercice des bons de souscription de la tranche C (respectivement Warrants E) ont été revus à la valeur nominale de l'action de Forsee Power.

- **Contentieux avec la société Unu GmbH**

La Note 7.11 présente de manière détaillée les différents contentieux avec la société Unu GmbH.

Les procédures n'ont pas évolué de manière notable sur le premier semestre 2025 par rapport au 31 décembre 2024.

- **Incidence liée à la situation en Ukraine et en Russie**

Le Groupe n'est pas exposé aux mesures de restrictions imposées à la Russie dans la mesure où Forsee Power ne dispose ni de collaborateur, ni de client, ni de fournisseur dans ce pays.

En revanche des impacts logistiques et des hausses des coûts des matières, liés à la situation géopolitique en Ukraine et dans le secteur énergétique, existent mais le Groupe n'est pas directement exposé.

- **Tarifs douaniers aux USA**

La politique de tarifs douaniers menée par la nouvelle administration américaine conduit à une incertitude sur le coût des matières premières importées pour l'assemblage des batteries sur le site américain de Forsee Power ou sur celui des batteries assemblées dans les filiales de Forsee Power à l'étranger freinant ainsi les prises de commandes chez les prospects américains de Forsee Power.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1 Base de préparation des états financiers consolidés intermédiaires

3.1.1 Référentiel comptable

Les principes comptables utilisés pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont conformes aux IFRS (*International Financial Reporting Standard*) telles que publiées par l'IASB (*International Accounting Standard Board*) et adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2025. Ce référentiel intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS) et les interprétations du Comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales IFRIC IC (SIC et IFRIC).

Ces normes et interprétations sont appliquées de façon constante sur les périodes présentées.

Les comptes consolidés présentés au 30 juin 2025 sont des comptes consolidés intermédiaires résumés conformément à la norme IAS 34, relative à l'information financière intermédiaire. En application de la norme IAS 34, seule une sélection de notes explicatives présentant un caractère significatif est incluse dans les présents états financiers résumés au 30 juin 2025. Ces notes annexes ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2024 et inclus dans le Document d'Enregistrement Universel (URD) enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers le 25 avril 2025.

Le Groupe a appliqué les normes et interprétations publiées par l'IASB et adoptées par l'Union européenne dont l'application est obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2025. L'application de ces textes n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes et sur les informations à présenter au 30 juin 2025.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes et interprétations publiées par l'IASB et adoptées par l'Union européenne mais dont l'application n'est pas obligatoire au 30 juin 2025. Dans une première analyse, le Groupe n'attend pas d'effet significatif de l'application de ces textes sur ses comptes et sur les informations à présenter.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2025. Les normes et interprétations susceptibles de concerner le Groupe sont la norme IFRS 18 relative à la présentation des états financiers consolidés et les informations à fournir qui seront appliquées à compter de 2027. L'incidence de l'application de ces textes est en cours d'analyse.

La devise de présentation des comptes consolidés et des notes annexes aux comptes est l'Euro.

3.1.2 Estimations et jugements comptables significatifs utilisés par la Direction pour les comptes au 30 juin 2025

L'établissement des états financiers, en conformité avec les normes comptables internationales, implique de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges et sur les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats effectifs futurs peuvent être différents de ces estimations. La Direction est amenée à réviser ces estimations en fonction de l'expérience passée et de sa vision du marché. Lorsqu'une estimation est révisée, elle ne constitue pas une correction d'erreur.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses par la Direction sont identiques à celles décrites dans les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

En l'absence de normes ou interprétations applicables, le Groupe se base sur les principes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe.

Les hypothèses n'ont pas évolué au 30 juin 2025 par rapport aux hypothèses retenues pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Il n'y a pas eu d'évolution au 30 juin 2025 dans l'exercice d'un jugement nécessitant un traitement spécifique dans le processus d'application des méthodes comptables.

3.1.3 Continuité d'exploitation

Les comptes condensés consolidés semestriels au 30 juin 2025 ont été établis selon la convention comptable de continuité d'exploitation compte tenu des éléments suivants :

- Le niveau de trésorerie disponible au 30 juin 2025 s'élève à 18,8 M€, en amélioration par rapport au niveau de trésorerie de fin décembre 2024 (5,3 M€) notamment grâce à :
 - Une augmentation de capital en numéraire de 18,7 M€ réalisée le 24 juin 2025.

- la mise en place d'un financement par un pool bancaire du stock de l'usine de Chasseneuil de 9.5 m€. Pour des raisons techniques, ce financement a dû être remboursé au 30 juin, a pu être à nouveau mis en place en juillet. Le groupe dispose ainsi d'une autorisation de 11.5M€ tirée à hauteur de 9,5M€ pour l'instant. Le Groupe bénéficie de ce financement jusqu'au 31-déc-2025 et a pris pour hypothèse son prolongement sur la période de prévision considérée.
- En cohérence avec son communiqué de presse du 16-mai-2025, relatif à la révision des perspectives commerciales à court terme (décalage de commandes, concurrence asiatique accrue), les projections de trésorerie liées à l'activité du Groupe sur les 12 prochains mois à venir ont été révisées, en lien avec nos meilleures connaissances des marchés du Groupe.
- Des initiatives sont également mises en œuvre afin d'intensifier les actions de prospections commerciales auprès des principaux industriels et intégrateurs français et étrangers.
- Le Groupe a aussitôt pris des mesures pour ajuster son niveau de charges opérationnelles, ainsi que ses dépenses d'investissement, principalement en France et en Chine (voir paragraphe 10.1 – Evènements postérieurs au 30 juin 2025 des états financiers consolidés du présent document). Ces mesures, effectives dès septembre, en conformité avec les législations des pays concernés, permettront au Groupe de réaliser des économies substantielles qui ont été prises en compte dans les projections.
- Le Groupe continue de bénéficier de son programme d'affacturage sans recours auprès de l'établissement Facto France, de financement de 2 banques chinoises.
- Le Groupe a également finalisé le 02 septembre la renégociation de la tranche A avec la BEI qui permet de réduire le remboursement en juin 26 de 20M€. Le Groupe travaille également à la mise en place de financement très long terme de son programme de recherche et développement, dont 2 tranches de 6M€ sont attendues, respectivement l'une pour fin 2025 et l'autre au premier semestre 2026.

Sur la base de ces prévisions et actions en cours, le Groupe estime qu'il disposera de ressources suffisantes pour justifier l'application du principe de continuité d'exploitation.

3.1.4 Prise en compte des risques relatifs au changement climatique

L'exposition Groupe aux conséquences du changement climatique est limitée est présentée dans la partie E2 du Rapport de Durabilité (Sustainability Report) intégré au Rapport de gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Les risques liés au changement climatique n'ont pas évolué sur le premier semestre 2025 par rapport au 31 décembre 2024.

3.2 Modalités de consolidation

3.2.1 Date de clôture et comptes annuels des entreprises consolidées

Les présents comptes consolidés ont été établis sur la base des comptes individuels des sociétés filiales de Forsee Power SA. Tous ces comptes couvrent une période de 6 mois.

Les états financiers utilisés au titre de l'information comparative sont ceux clos au 31 décembre 2024 pour l'état de la situation financière et ceux clos au 30 juin 2024 pour l'état du résultat et du tableau des flux de trésorerie qui couvrent une période de 6 mois.

Les comptes semestriels relatifs aux périodes présentées des sociétés consolidées sont établis conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation retenues par le Groupe. Ils sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables et le référentiel IFRS retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

3.2.2 Conversion des comptes établis en devises étrangères

La conversion des états financiers établis en devises étrangères s'effectue selon la méthode dite du « cours de clôture » :

- Les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis en euro au taux de change de clôture, à l'exception des composantes des capitaux propres qui sont converties au taux de change historique ;
- Les éléments du compte de résultat et les flux de trésorerie sont convertis en euro au cours de change aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche, qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de la période ;
- La différence de conversion en résultant est inscrite parmi les autres éléments du résultat global (OCI), et composant la « Réserve de conversion » répartie entre la part du Groupe et la part des intérêts minoritaires le cas échéant.

Les taux de conversion utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés sur les périodes présentées sont les suivants :

Les taux de conversion utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés semestriels sur les périodes présentées sont les suivants :

Devise	Code devise	Taux au 30 juin 2025	Taux moyen 6 mois 30 juin 2025	Taux au 31 décembre 2024	Taux moyen 12 mois décembre 2024	Taux moyen 6 mois au 30 juin 2024
		1 € = devise	1 € = devise	1 € = devise	1 € = devise	1 € = devise
Dollar de Hong Kong	HKD	9,20010	8,50328	8,06860	8,44536	8,45404
Yuan renminbi chinois	CNY	8,39700	7,91549	7,58330	7,78747	7,80111
Zloty polonais	PLN	4,24230	4,23059	4,27500	4,30580	4,31688
Roupie indienne	INR	100,56052	93,97648	88,93347	90,55625	89,98624
Dollar de Singapour	SGD	1,49410	1,44561	1,41640	1,44581	1,45606
Dollar des Etats-Unis	USD	1,17200	1,09124	1,03890	1,08238	1,08125
Yen japonais	JPY	169,17010	162,04671	163,06005	163,85196	164,46124

3.3 Méthodes comptables et règles d'évaluation

Les méthodes comptables et règles d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2025 sont identiques à celles utilisées pour la préparation des comptes consolidés annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

4. Informations relatives au périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation sur les périodes présentées est le suivant :

Société	Localisation	Devise	30 juin 2025			31 décembre 2024		
			% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
1 - Forsee Power SA	France	Euro	100%	100%	société mère	100%	100%	IG
2 - Forsee Power Solutions Ltd.	Hong-Kong	Dollar de Hong Kong	100%	100%	IG	100%	100%	IG
3 - Zhongshan Forsee Power Industry Co Ltd.	Chine	Yuan renminbi	100%	100%	IG	100%	100%	IG
4 - Zhongshan Forsee Power Development Co Ltd.	Chine	Yuan renminbi	100%	100%	IG	100%	100%	IG
5 - Forsee Power Spz	Pologne	Zloty	100%	100%	IG	100%	100%	IG
6 - Forsee Power India Private Ltd	Inde	Roupie indienne	100%	100%	IG	100%	100%	IG
7 - Forsee Power Pte Ltd	Singapour	Dollar de Singapour	100%	100%	IG	100%	100%	IG
8 - NEE Capital	France	Euro	33,21%	33,21%	MEE	33,21%	33,21%	MEE
9 - Forsee Power North America Inc	Etats-Unis	Dollar des Etats-Unis	100%	100%	IG	100%	100%	IG
10 - Forsee Power Inc	Etats-Unis	Dollar des Etats-Unis	100%	100%	IG	100%	100%	IG
11 - Forsee Power Japan GK	Japon	Yen japonais	100%	100%	IG	NA	NA	NA

Le périmètre de consolidation retenu par la société de tête du Groupe (1), comprend neuf sociétés en intégration globale (IG) et une société mise en équivalence (MEE) au 30 juin 2025.

L'identification des entités est la suivante :

- (2) Forsee Power Solutions Ltd, société de droit hongkongais dont le siège social est situé au Flat/RM 2806, Central Plaza, 18 Harbour Road, Wanchai, Hong-Kong, et immatriculée sous le numéro 58025949-000-03-18-0 au registre du commerce et des sociétés de Hong-Kong ;
- (3) Zhongshan Forsee Power Industry Co. Ltd, société de droit chinois dont le siège social est situé aux 1^{er} et 2^{ème} étages, No.39 Gongye Da Dao Zhong, Industry District, Xiao LanTown, Zhong Shan en République Populaire de Chine, et immatriculée sous le numéro 9144200075451119XY au *Zhongshan Administration for Market Regulation* ;
- (4) Zhongshan Forsee Power Development Co. Ltd, société de droit chinois, dont le siège social est situé 1^{er} étage, No.39 Gongye Da Dao Zhong, Industry District, Xiao LanTown, Zhong Shan en République Populaire de Chine, et immatriculée sous le numéro 91442000MA52PUYC0T au *Zhongshan Administration for Market Regulation* ;
- (5) Forsee Power Spz, société de droit polonais, dont le siège social est situé ul. Prosta 27a, 55-114 Ligota Piękna, Pologne, et immatriculée sous le numéro 0000256591 au Registre Judiciaire National ;
- (6) Forsee Power India Private Ltd, société de droit indien, dont le siège social est situé 4th Floor, Wolrd Mark 3, Asset 7, Aerocity, NH-8, Delhi, South West Delhi, Delhi, Inde, 110037, et immatriculée sous le numéro U51909DL2020FTC365683 au registre du commerce et des sociétés de New-Delhi.
- (7) Forsee Power PTE Ltd, société de droit singapourien, dont le siège social est situé 1 Georges Street, n°10-01, One Georges Street, Singapour (049145), et immatriculée sous le numéro 201838879C au registre du commerce et des sociétés de Singapour.
- (8) NEoT Capital, société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris, France et immatriculée sous le numéro 821 239 670 au R.C.S de Paris.
- (9) Forsee Power North America Inc., société de droit américain créée en 2022, dont le siège social est situé 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware (19801), New Castle County, et immatriculée sous le numéro EIN 88-2706910 au registre du commerce et des sociétés du Delaware.
- (10) Forsee Power Inc., société de droit américain créée en 2022, dont le siège social est situé 4555 Lyman Drive, Hilliard (43026), Ohio, et immatriculée sous le numéro EIN 88-2794171 au registre du commerce et des sociétés de Columbus.
- (11) Forsee Power Japan GK, société de droit japonais créée en 2023, dont le siège social est situé au 3-7-1 Minatomirai, Nishi-ku à Yokohama au Japon, et immatriculée sous le numéro 7020003023279 au registre du commerce et des sociétés de Yokohama.

Toutes ces filiales sont intégrées dans les livres de la société Forsee Power SA, société de droit français dont le siège social est situé au 1 Boulevard Hippolyte Marquès à Ivry-sur-Seine, et immatriculée sous le numéro 494 605 488 au registre du commerce et des sociétés de Créteil.

5. Informations permettant la comparabilité des comptes

5.1 Variation de périmètre de l'exercice

Il n'y a aucune variation de périmètre sur l'exercice clos au 30 juin 2025.

5.2 Variation de périmètre de l'exercice précédent

Il n'y a pas eu de variation de périmètre sur le premier semestre 2024.

5.3 Changements de présentation et de méthode comptables

Il n'y a pas eu de changement de présentation et de méthode comptables sur la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2025 par rapport aux comptes publiés de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

6. Informations par segment d'activité et par zone géographique

Le Management a défini les segments d'activité sur la base du reporting qu'il examine régulièrement en vue de prendre des décisions en matière d'allocation de ressources aux segments et d'évaluation de leur performance.

Le Président Directeur Général (PDG) et le Comité Exécutif (Comex) de la société Forsee Power SA constituent les principaux décideurs opérationnels du Groupe.

Les reportings du Groupe comportent deux segments d'activité appelés :

- « *Light Vehicles and Industrial Tech* » (LeV & Ind Tech) : regroupant le marché de la mobilité électrique légère ainsi que celui d'autres applications électriques (scooter électrique, véhicules légers de 2 à 4 roues, vélo électrique, équipements médicaux, objets connectés, domotique, robotique et outillage professionnel) ;
- « *Heavy Vehicles* » (HeV) : regroupant le marché des solutions adaptées au développement des véhicules à motorisation électrique ou hybride des différents moyens de transport (bus, véhicules utilitaires et de « dernier kilomètre », tramways, trains, et camions) et du stockage stationnaire (résidentiel, commercial et industriel).

6.1 Informations par segment d'activité

L'information par segment d'activité est suivie dans le reporting interne du Management uniquement au niveau du chiffre d'affaires.

L'information du résultat par segment d'activité, y compris au niveau du résultat opérationnel, n'est pas suivie jusqu'à présent par le Management compte tenu des limitations de son système d'information interne dans l'allocation des coûts par segment d'activité. La présentation de l'information du résultat par segment d'activité, limitée uniquement à la présentation du chiffre d'affaires, est conforme à IFRS 8 compte tenu de l'absence de tout autre reporting managérial interne disponible et plus détaillé.

en milliers d'euros	Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	Heavy Vehicles (HeV)	30 juin 2025
Total Chiffre d'affaires	8 068	72 819	80 887
<i>Répartition en %</i>	<i>10,0%</i>	<i>90,0%</i>	<i>100%</i>

en milliers d'euros	Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	Heavy Vehicles (HeV)	30 juin 2024
Total Chiffre d'affaires	7 957	76 444	84 401
<i>Répartition en %</i>	<i>9,4%</i>	<i>90,6%</i>	<i>100%</i>

Le montant des revenus réalisés avec des clients représentant individuellement plus de 10% des produits est de 59,2 M€ sur le segment *HeV (Heavy Vehicles)* au 30 juin 2025.

Les revenus réalisés avec des clients sur le segment *LeV & Ind Tech (Light Vehicles and industrial tech)* représentent individuellement moins de 10% des produits au 30 juin 2025.

Les clients représentant individuellement plus de 10% des revenus du Groupe sont les suivants :

En milliers d'euros	Segment d'activité concerné	30 juin 2025	% des revenus	30 juin 2024	% des revenus
Client 1	HeV	41 178	50,9%	41 299	48,9%
Client 2	HeV	18 022	22,2%	20 486	24,3%
Sélection		59 200	73,2%	61 691	75,3%
Total Chiffre d'affaires	HeV	72 819	90%	76 444	90,6%

en milliers d'euros	Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	Heavy Vehicles (HeV)	Inter secteur et Autres	30 juin 2025
Actifs sectoriels non courants	6 235	28 556	43 532	78 323
Actifs sectoriels courants	5 130	46 121	35 276	86 527
Passifs sectoriels non courants	(1 130)	(8 001)	(55 933)	(65 064)
Passifs sectoriels courants	(4 887)	(12 458)	(29 214)	(46 559)
Total	5 348	54 218	(6 339)	53 227
Capitalisation de frais de R&D	216	2 523	1 865	4 604
Acquisition d'immobilisations	31	753	708	1492
Autres dépenses d'investissement non courants				-
Total		3 928		3 928

en milliers d'euros	Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	Heavy Vehicles (HeV)	Inter secteur et Autres	31 décembre 2024
Actifs sectoriels non courants	2 483	60 238	19 394	82 115
Actifs sectoriels courants	10 563	75 669	1 047	87 280
Passifs sectoriels non courants	(1 727)	(7 047)	(58 790)	(67 564)
Passifs sectoriels courants	(7 269)	(43 015)	(3 993)	(54 276)
Total	4 051	85 845	(42 343)	101 831
Capitalisation de frais de R&D		10 355		10 355
Acquisition d'immobilisations	311	8 897	1 022	10 230
Autres dépenses d'investissement non courants				
Total	311	19 252	1 022	20 585

6.2 Informations par zone géographique

En milliers d'euros	Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	Heavy Vehicles (HeV)	30 juin 2025	Répartition en %
France	4 618	3 464	8 082	1%
Europe	632	61 301	61 934	12,1%
Asie	2 307	7 494	9 801	76,6%
Etats-Unis	511	325	836	10,0%
Reste du monde		235	235	0,3%
Total Chiffre d'affaires	8 068	72 819	80 887	100%
en milliers d'euros	Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	Heavy Vehicles (HeV)	30 juin 2024	Répartition en %
France	5 658	2 256	7 914	9,4%
Europe	581	67 549	68 130	80,7%
Asie	1 682	4 289	5 981	7,1%
Etats-Unis	35		35	0,04%
Reste du monde		2 340	2 340	2,8%
Total Chiffre d'affaires	7 957	76 444	84 401	100%

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
France	5 136	11 609
Europe	10	104
Asie	950	3 629
Etats-Unis	95	5 243
Reste du monde	0	
Total Investissements	6 191	20 585

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
France	64 597	62 306
Europe	372	464
Asie	7 934	7 966
Etats-Unis	5 420	11 379
Reste du monde		0
Total Actif non courant	78 323	82 115

7. Informations relatives aux postes de l'état de la situation financière consolidée

7.1 Goodwill

Les goodwill sont présentés à la note 7.1 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2024 et se répartissent sur les UGT suivantes :

En milliers d'euros	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Goodwill issu des activités Ersé en Pologne et Dow Kokam en France	1 523	1 523
Goodwill UGT au niveau du Groupe	1 523	1 523
Total	1 523	1 523

Il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur au 30 juin 2025 sur l'unité génératrice de trésorerie correspondant au Groupe sur laquelle est affectée le goodwill. Un test d'impairment sera conduit à la clôture du 31 décembre 2025.

7.2 Immobilisations incorporelles

en milliers d'euros	31 décembre 2024	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	Effets de conversion	30 juin 2025
Immobilisations incorporelles brutes						
Frais de développement	17 503	676		8 963	(196)	26 947
Frais de développement en cours	25 959	3 928		(7 368)		22 519
Logiciels et brevets	2 485			83		2 569
Autres immobilisations incorporelles	604	49	(364)		(37)	252
Immobilisations incorporelles en cours	1 637	43		(1 680)		
Total	48 188	4 696	(364)	0	(233)	52 287
Amortissements et dépréciations						
Frais de développement	(14 212)	(1 808)			7	(16 014)
Logiciels	(1 823)	(362)				(2 185)
Autres immobilisations incorporelles	(421)	(47)	364		20	(85)
Total	(16 456)	(2 217)	364		26	(18 283)
Immobilisations incorporelles nettes	31 732	2 478	(0)	0	(207)	34 003

Il n'a pas été décelé d'indice de perte de valeur sur les immobilisations incorporelles au 30 juin 2025. Les frais de recherche et de développement non capitalisés s'élèvent à 6 199 K€ au 30 juin 2025.

7.3 Immobilisations corporelles

en milliers d'euros	31 décembre 2024	Contrats de location échus	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	Effets de conversion	Nouveaux contrats de location (1)	30 juin 2025
Immobilisations corporelles brutes								
Constructions	91					1	(0)	92
Droit d'utilisation de biens immobiliers (2) (3)	23 144	(59)				(999)	133	22 218
Installations techniques, matériels et outillages	19 764		17	(12)	1 068	(472)		20 365
Autres immobilisations corporelles	19 814		218		166	(1 571)		18 627
Droits d'utilisation sur autres immobilisations corporelles	1 154	(89)				0	49	1 114
Immobilisations corporelles en cours	1 462		1 257		(2 079)	(15)		625
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles								
Total	65 429	(149)	1 492	(12)	(845)	(3 056)	182	63 041
Amortissements et dépréciations								
Constructions	(23)		(4)			(0)		(27)
Droit d'utilisation de biens immobiliers	(8 325)	59	(1 195)			336		(9 125)
Installations techniques, matériels et outillages	(10 641)		(1 185)	12	259	150		(11 406)
Autres immobilisations corporelles	(4 809)		(1 240)		(259)	314		(5 993)
Droits d'utilisation sur autres immobilisations corporelles	(453)	89	(209)			(0)	(12)	(586)
Total	(24 251)	149	(3 833)	12		799	(12)	(27 136)
Immobilisations corporelles nettes	41 177		(2 341)		(845)	(2 257)	170	35 905

- 1) Les nouveaux contrats de location sur 2025 concernent principalement :
 - a. Le bail des locaux de 3.500 m² à usage industriel et des locaux de stockage à Zhongshan (Chine) a été renouvelé sur ce semestre pour la période du 31 janvier 2025 au 31 janvier 2027. Il a été retenu pour ce contrat le terme du 30 juin 2025 dans les comptes au 31 décembre 2024.
 - b. Des véhicules loués en location longue durée par la société Forsee Power SA à destination du personnel.

- 2) Les droits d'utilisation sur des biens immobiliers comprennent :
 - a. Les contrats de location à Zhongshan (Chine) pour les locaux industriels de 5.200 m² dont le bail s'achève le 28 février 2026, le contrat de location pour les locaux industriels de 3.500 m² et des locaux de stockage dont le bail s'achève au 31 janvier 2027.
 - b. Les droits d'utilisation sur des biens immobiliers comprennent le contrat de location signé le 25 juillet 2022 portant sur un bâtiment industriel de 12.820 m² situé à Hilliard en périphérie de la ville de Columbus dans l'état de l'Ohio. Ce contrat de location porte sur une durée initiale de onze ans du 1er novembre 2022 au 31 janvier 2033 et peut être renouvelé à deux reprises pour une période de 5 ans. La durée retenue pour évaluer le droit d'utilisation de ce bien immobilier correspond à la durée minimale du contrat de location, soit jusqu'au 31 janvier 2033.

Les travaux d'aménagement de ce site se sont achevés au deuxième trimestre 2024.

Forsee Power étudie également l'éventualité de financement/subventions des travaux par le Gouvernement fédéral américain dans le cadre du *Inflation Reduction Act*, dont les modalités ont été publiées en 2023.

Ce contrat de location est garanti par une lettre de crédit SBLC (*stand-by lettre of credit*) signée le 25 juillet 2022 par établissement bancaire français pour un montant maximum de 1 M\$ et couvrant la période jusqu'au 1^{er} novembre 2032. Cette garantie est assortie par la mise en place d'un gage en espèce rémunéré de 1 M€ à compter du 25 juillet 2022 et jusqu'au 25 juillet 2025
 - c. Les droits d'utilisation du local industriel de 1.700 m² à Pune (Inde) à compter du 1^{er} octobre 2023 pour une durée de 5 ans.
 - d. Les droits d'utilisations des locaux de bureaux sur le site d'Ivry sur Seine.
 - e. L'utilisation de nouveaux locaux neufs de 1.992 m² situés à Dardilly (Lyon) avec prise d'effet du bail à partir du 1^{er} octobre 2023.

Il n'a pas été décelé d'indice de perte de valeur sur les immobilisations corporelles au 30 juin 2025.

7.4 Actifs financiers

En milliers d'euros	Au 31 décembre 2024	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	Effets de conversion et d'actualisation	Au 30 juin 2025
Actifs financiers						
Instruments financiers non détenus à des fins de transaction	0	0	0	0	0	0
Autres créances immobilisées	0	0	0	0	0	0
Avoirs et titres détenus sur contrat de liquidité (1)	94	0	(59)	0	0	35
Dépôts de garanties et cautionnements versés	457	3	(137)	0	5	327
Gage sur espèces (2)	1 613	0	(618)	0	16	1 011
Total	2 164	3	(815)	21	0	1 373
<i>Dont</i>						
<i>Courant</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Non courant</i>	2 164	3	(815)	21	0	1 373

- 1) La société a signé le 26 novembre 2021 un contrat de liquidité et d'animation avec une société indépendante de services d'investissement (PSI) pour intervenir sur le marché Euronext Paris en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de la cotation de l'action Forsee Power.

La décomposition et la variation du contrat de liquidité sur le premier semestre 2025 est la suivante :

en milliers d'euros	Nombre de titres	30 juin 2025	31 décembre 2024
Total part liquidité présentée en Actifs financiers à l'ouverture		94	72
Achats d'actions Forsee Power	1 032 148	(714)	(930)
Cessions d'actions Forsee Power	892 442	653	751
Versement complémentaire		0	200
Total part liquidité présentée en Actifs financiers à la clôture		34	94
Actions Forsee Power détenues dans le cadre du contrat de liquidité	441 827	239	174

Variation de juste valeur	(65)	(47)
Total part titres détenus présentés en déduction des capitaux propres	175	127
Total du Contrat de liquidité	209	221

Un versement de 200 K€ a été réalisé sur le premier semestre 2024 augmentant le plafond global (espèces et titres) de 500 K€ à 700 K€.

- 2) Gage en espèces rémunéré de 1 M€ à compter du 25 juillet 2022 et jusqu'au 25 juillet 2027 au titre de la SBLC (*stand-by letter of credit*) pour un montant maximum de 1 M\$ au profit du propriétaire du bâtiment industriel loué à Hilliard aux Etats-Unis. Cette lettre de crédit a été réémise en novembre 2024 auprès d'un autre établissement bancaire permettant une réduction de 400 K€ du gage en espèce, cette réduction étant appliquée annuellement de manière dégressive pour 100 K€ de novembre 2024 à novembre 2028. Le gage en espèce au titre de cette SBLC s'élève (avant actualisation) à 381 K€ au 30 juin 2025 (900 K€ au 31 décembre 2024), soit un remboursement de 519 K€ sur le 1^{er} semestre 2025.

Gage en espèce rémunéré pour un montant de 650 K€ à compter du 10 juillet 2023 et jusqu'au 10 juillet 2025 au titre de la SBLC (*stand-by letter of credit*) au profit d'un établissement bancaire indien ICICI Bank pour le compte de la filiale Forsee Power India Private Limited en vue de garantir une facilité de caisse et une garantie douanière pour un montant de 45 millions de roupie indienne (490 K€).

Forsee Power a également obtenu en septembre 2024 une nouvelle SBLC (*stand-by letter of credit*) de 9 millions de roupies indiennes (soit environ 100 K€) auprès d'un établissement bancaire français au profit des douanes indiennes et assorti d'un gage espèce dont la date d'échéance était au 31 mars 2025. Ce gage en espèce a été remboursé sur le 1^{er} semestre 2025.

Les actifs financiers non courants non rémunérés ont été actualisés pour 28 K€ au 30 juin 2025 en fonction de la maturité de l'actif (1 an ou 5 ans).

7.5 Participations dans les sociétés mises en équivalence

Le poste « Participations mises en équivalence » comprend uniquement NéoT Capital dans laquelle Forsee Power détient 33,21% du capital au 30 juin 2025 en partenariat avec le Groupe EDF et Mitsui (cf. Note 3.2.2.2 des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024).

L'évolution de la participation NéoT Capital sur le premier semestre 2025 est la suivante :

Participation au 31 décembre 2024	4 290
QP en résultat net	(108)
QP en autres éléments du résultat global (OCI)	9
Total participation mise en équivalence au 30 juin 2025	4 191

Les états financiers synthétiques au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 de NéoT Capital sont les suivants :

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actifs non courants	959	1 001
Créances clients	809	1 422
Autres actifs courants	109	49
Trésorerie	3 490	3 671
Total Actif (A)	5 368	6 143
Passifs financiers	999	1 069
Provision risques et charges	23	53
Dettes fournisseurs	222	419
Autres passifs courants	601	781
Total Dettes (B)	1 845	2 322
Capitaux propres (A) - (B) = (C)	3 522	3 821
Quote-part des capitaux propres (C) x Taux de détention = (D)	1 171	1 269
Goodwill (E)	3 020	3 020
Total participation mise en équivalence (D) + (E)	4 191	4 289

La quote-part de résultat de la participation mise en équivalence NEOt Capital est une charge de (108) K€ au 30 juin 2025.

Il n'y a pas d'indice de dépréciation conduisant à établir un test de dépréciation et à déprécier la participation NEOt Capital au 30 juin 2025. Un test de de dépréciation (*impairment test*) sera réalisé à la clôture du 31 décembre 2025.

7.6 Stocks

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Stocks de matières premières (1)	22 445	33 940
Stocks de produits en cours de production (2)	5 078	5 050
Stocks de produits finis (3)	20 366	16 961
Dépréciations de stocks (4)	(12 854)	(12 657)
Stocks nets	35 035	43 294

1) Dont 15 547 K€ sur la France, 712 K€ en Inde et 4339 K€ en Chine au 30 juin 2025, contre 24 190 K€ sur la France, 2098 K€ en Inde et 7 159 K€ en Chine au 31 décembre 2024

- 2) Dont 4 556 K€ sur la France et 522 K€ en Chine au 30 juin 2025, contre 4 270 K€ sur la France et 780 K€ en Chine au 31 décembre 2024;
- 3) Dont 19 936 K€ sur la France et 423 K€ en Chine au 30 juin 2025 contre 16 690 K€ sur la France et 262 K€ en Chine au 31 décembre 2024
- 4) Dont 11 281 K€ de dépréciations des stocks comptabilisées sur la France, 1 321 K€ de dépréciations des stocks sur la Chine au 30 juin 2025.

La valeur brute du stock au 30 juin 2025 s'élève à 47,9 M€, pour un montant de dépréciation 12,9 M€.

La répartition des stocks par zone géographique est la suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
France	28 758	34 362
Pologne	0	0
Chine	3 963	6 333
Inde	1 595	2 098
Etats-Unis	712	493
Japon	7	8
Total stocks	35 035	43 294

7.7 Créances clients

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Créances clients exigibles	14 113	12 737
Dépréciation des créances clients	(1 948)	(1 684)
Actifs sur contrats clients (factures à établir)	61	107
Créances clients et comptes rattachés	12 227	11 161
<i>Dont</i>		
<i>Non Courant</i>	36	
<i>Courant</i>	12 191	11 161

Le Groupe a mis en place des programmes de cession de créances d'exploitation auprès d'établissements bancaires (cf. Note 3.3.32 des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024) :

- Les opérations de cessions de créances commerciales sous le contrat d'affacturage sans recours auprès de l'établissement Facto France ont été réalisées à partir de janvier 2024. Le montant des créances cédées sans recours à Facto France et qui ne sont plus financées, s'élève à 11 316 K€ au 30 juin 2025.
- Le contrat d'affacturage auprès de Banco Santander inscrit dans un programme de *reverse factoring* d'un client n'est plus actif au 31 décembre 2024, néanmoins ce contrat a été réutilisé début 2025. Le Groupe ne dispose pas au 30 juin 2025 d'escompte sur les créances du client concerné.

L'échéancier des créances clients exigibles est le suivant :

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Créances clients exigibles	14 113	12 737
Créances clients exigibles non échues	9 374	3 483
Créances clients exigibles échues	4 739	9 254

Les créances échues ne présentent pas de risque particulier de non-recouvrement ou d'augmentation du niveau de pertes de crédit attendues.

7.8 Autres actifs

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	382	1 231
Créances sociales	44	176
Créances fiscales (5)	621	4 550
Comptes de factor et réserves sur cessions de créances commerciales (1)	12 605	17 358
Comptes courants	0	18
Débiteurs divers (2)	2 828	1 399
Charges constatées d'avance (3)	1 696	1 292
Dépréciation des autres actifs courants	0	(30)
Autres créances présentées en BFR	18 177	25 993

Frais d'emprunts en cours d'émission à la date de clôture	(0)	(0)
Fournisseurs - Avances versées sur immobilisations	0	0
Créances d'impôt sur les sociétés (4)	3 151	2 602
Autres actifs	21 328	28 595
<i>Dont</i>		
<i>Courant</i>	20 417	27 456
<i>Non courant</i>	912	1 139

- 1) Les opérations de cessions de créances commerciales auprès du factor Facto France ont été cédées mais non financées au 30 juin 2025 pour 4 042 K€ pour le marché en devise euro et à 7 274 K€ pour le marché en devise dollar contre au 31 décembre 2024 pour 4 657 K€ pour le marché en devise euro et à 10 690 K€ pour le marché en devise dollar au 31 décembre 2024. Les retenues de garantie auprès du factor Facto France s'élèvent à 1 810 K€ au 30 juin 2025 contre 2 011 K€ au 31 décembre 2024.
- 2) Dont 320 K€ d'avoir et remises à recevoir au 30 juin 2025 auprès des fournisseurs contre 184 K€ au 31 décembre 2024
- 3) Dont 873 K€ sur les baux locatifs au 30 juin 2025 contre 1 039 K€ au 31 décembre 2024.
- 4) Les créances de CIR s'élèvent au 30 juin 2025 à 3 259 K€ avant effet de l'actualisation.
Les créances de CIR ont été actualisées pour un montant global de (131) K€ au taux Euribor en fonction de la maturité du remboursement de la créance. Les créances de CIR s'élevaient à 5 007 K€ au 31 décembre 2024 avant l'effet de l'actualisation pour un montant de (123) K€.
- 5) La variation des créances fiscales sur le premier semestre 2025 est principalement liée à la baisse de TVA récupérable en Chine pour 2 M€.

7.9 Trésorerie

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Equivalents de trésorerie	0	0
Disponibilités	18 885	5 369
Trésorerie et équivalent de trésorerie	18 885	5 369

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Trésorerie et équivalent de trésorerie	18 885	5 369
Découverts bancaires (trésorerie passive)	0	0
Trésorerie nette présentée dans l'état consolidé des flux de trésorerie	18 885	5 369

La trésorerie est constituée de dépôts à vue et de comptes à terme en euro (€), en dollar américain (\$), et en devise locale des filiales (yuan chinois, roupie indienne, zloty polonais, yen japonais).

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Trésorerie en euros (€)	14 969	2 334
Trésorerie libellée en dollar américain (\$)	1 523	499
Trésorerie libellée dans les autres devises (yuan chinois, roupie indienne, zloty polonais, yen japonais ...)	2 393	2 536
	18 885	5 369

7.10 Capitaux propres

7.10.1 Capital social et primes d'émission

La variation du capital social et des primes d'émission sur l'exercice est la suivante :

en milliers d'euros	Nombre d'actions ou de parts sociales	Valeur nominale	Montant du capital social	Montant prime d'émission net des frais
Au 31 décembre 2021	53 210 003	0,10 €	5 321	132 949
Augmentation de capital du 15 septembre 2022	362 000	0,10 €	36	(36)
Au 31 décembre 2022	53 572 003	0,10 €	5 357	132 913
Augmentation de capital du 9 mai 2023	17 664 108	0,10 €	1 766	44 780
Augmentation de capital du 20 juin 2023	32 000	0,10 €	3	(3)
Augmentation de capital du 15 octobre 2023	282 616	0,10 €	28	(28)
Au 31 décembre 2023	71 550 727	0,10 €	7 155	177 661
Imputation de la prime d'émission en réserves au terme de l'AG du 21 juin 2024				(111 026)
Augmentation de capital du 22 décembre 2024	194 000	0,10 €	19	(19)
Au 31 décembre 2024	71 744 727	0,10 €	7 174	66 616
Imputation de la prime d'émission en réserves au terme de l'AG du 24 juin 2025				(16 507)
Augmentation de capital du 24 juin 2025	45 555 031	0,10 €	4 556	13 685
Au 30 juin 2025	117 299 758	0,10 €	11 730	63 794

Le nombre d'actions de la société Forsee Power SA en circulation au 30 juin 2025 est de 117 299 758 actions d'une valeur nominale de 0,10 €, soit un montant total du capital social de 11 729 975,80 €.

Le capital social de la société Forsee Power a varié sur le premier semestre 2025 suite à l'augmentation de capital en numéraire d'un montant de 4 556 K€ réalisée le 24 juin 2025

7.10.2 Dividendes

La société Forsee Power SA n'a procédé à aucune distribution de dividende en 2025 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ni sur les deux derniers exercices antérieurs.

La société n'envisage pas de distribuer de dividende au titre de l'exercice qui se clôturera le 31 décembre 2025.

7.10.3 Paiements fondés sur des actions

7.10.3.1 Bons de souscription d'action

La société Forsee Power a émis des Bons de Souscription d'Action (BSA) au profit de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) qui sont présentées en Note 7.10.3.1 des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Aucune nouvelle attribution de Bons de Souscription d'Action (BSA) n'est intervenue sur le premier semestre 2025.

7.10.3.2 Stock-Options et Actions Gratuites

Le tableau ci-dessous présente au 30 juin 2025 les Stock-Options (SO) attribuées sur les exercices antérieurs :

		Date d'attribution	Nombre d'options SO attribuées	Nombre d'options SO annulées	Nombre d'options SO en cours	Nombre d'actions souscrites lors de l'exercice des SO	Période d'acquisition des droits	Date limite d'exercice des SO
Stock-Options 2018) (1) (3)	(SO	2 avril 2019	600 000	0	600 000	600 000	4 ans	20 décembre 2033
Stock-Options 2018) (1) (3)	(SO	28 janvier 2020	180 000	(150 000)	30 000	30 000	4 ans	20 décembre 2033
Stock-Options 2018) (1) (3) (4)	(SO	13 novembre 2020	75 000	0	75 000	75 000	4 ans	20 décembre 2033
Stock-Options 2021) (2) (3)	(SO	12 août 2021	1 500 000	0	1 500 000	1 500 000	2 mois	5 août 2036
Total Stock-Options (SO)			2 355 000	(150 000)	2 205 000	2 205 000		

(1) Attributions du Plan Stock-Options 2018 (SO 2018) autorisé par l'Assemblée Générale du 21 décembre 2018. Ces SO 2018 comprennent une période d'acquisition de droit fixée à 4 années avec une obligation de présence se terminant entre le 2 avril 2023 et le 13 novembre 2024. Les attributions ont été réalisées au bénéfice du Président, des membres de la Direction et des salariés considérés comme clefs de la société Forsee Power SA.

(2) Suite à l'autorisation par l'Assemblée Générale du 5 août 2021, 1 500 000 stock-options (SO 2021) donnant accès à 1 500 000 actions ordinaires ont été attribuées le 12 août 2021 au Président du Conseil d'Administration en rémunération des services rendus. Ces 1 500 000 SO comprennent des conditions de performance « hors marché » (conversion des OC5 et finalisation de l'acquisition des actifs d'Holiwatt) qui ont été levées le 27 et 28 septembre 2021. Ces 1 500 000 stock-options comprennent une période initiale de blocage de 2 ans se terminant

au 12 août 2023, et peuvent être exercées sur une période d'étalant entre la 2^{ème} année et la 15^{ème} année suivant la date d'attribution. La Direction a estimé à la date d'attribution un planning attendu d'exercice de ces 1 500 000 options, ce planning s'étalant entre 2023 et 2025.

- (3) Le nombre d'options a été ajusté suite à la division par 100 de la valeur nominale des actions de la société Forsee Power SA décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 octobre 2021.

Le tableau ci-dessous présente les Actions Gratuites (AGA) attribuées au 30 juin 2025 et sur les exercices antérieurs :

	Date d'attribution	Nombre d'options AGA attribuées	Nombre d'options AGA annulées	Nombre d'options AGA en cours	Nombre d'actions souscrites lors de l'exercice des AGA	Période d'acquisition des droits	Date d'acquisition des AGA
Actions gratuites (AGA 2021) (1) (3)	14 septembre 2021	382 000	(20 000)	362 000	362 000	1 an	14 septembre 2022
Actions gratuites (AGA R 2021) (2)	15 octobre 2021	282 616	0	282 616	282 616	2 ans	15 octobre 2023
Actions gratuites (AGA 2022) (4) (5)	14 septembre 2022	64 000	(32 000)	32 000	32 000	1 an	14 septembre 2023
Actions gratuites (AGA 2022) (6)	21 décembre 2023	208 000	(14 000)	194 000	194 000	1 an	21 décembre 2024
Actions gratuites (AGA 2024) (7)	30 juillet 2024, 31 octobre 2024 et 31 décembre 2024	570 780	0	570 780	570 780	16 mois	30 novembre 2025, 28 février 2026 et 30 avril 2026
Total Actions gratuites (AGA)		1 507 396	(66 000)	1 441 396	1 441 396		

- (1) Le Conseil d'Administration a attribué 382 000 actions gratuites (AGA 2021) le 14 septembre 2021 aux membres du Comité Exécutif et à des salariés considérés comme clefs de la société Forsee Power SA. Ces AGA 2021 disposent d'une période d'acquisition de droits d'un an avec obligation de présence se terminant au 14 septembre 2022.

Le Conseil d'Administration a constaté le 14 septembre 2022 l'acquisition définitive de 362 000 actions gratuites aux bénéficiaires, et autorisé une augmentation de capital en date du 15 septembre 2022 par émission de 362 000 actions ordinaires nouvelles prélevées sur les primes d'émission.

- (2) Le Conseil d'Administration du 15 octobre 2021, sur délégation de l'Assemblée générale du même jour, a décidé au bénéfice du Président du Conseil d'Administration et en complément de la rémunération au titre de l'exercice 2021, une attribution au maximum de 1 000 000 actions gratuites et/ou stock-options qui étaient définitivement attribuées au plus tard le 30 juin 2022. Le Conseil d'Administration du 6 avril 2022 a attribué définitivement un nombre de 282 616 Actions Gratuites (AGA R 2021) suite à l'avis du Comité des Nominations et des Rémunérations du 1^{er} avril 2022. Cette attribution de 282 616 AGA au titre de la rémunération variable 2021 du Président est conditionnée à une obligation de présence de 2 ans se terminant au 15 octobre 2023, suivie d'une obligation de conservation des actions souscrites pour une durée limitée. La charge relative à ces 282 616 actions gratuites est comptabilisée dans les comptes des exercices 2021 et 2022 au prorata de l'obligation de présence du bénéficiaire.

Ces 282 616 AGA ont été définitivement acquises le 15 octobre 2023 et ont été exercées le même jour par l'émission de 282 616 actions ordinaires nouvelles.

- (3) Le nombre d'actions gratuites a été ajusté suite à la division par 100 de la valeur nominale des actions de la société Forsee Power SA décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 octobre 2021.
- (4) Le Conseil d'Administration a attribué 64 000 actions gratuites (AGA 2022) le 14 septembre 2022 à des membres du Comité Exécutif de la société Forsee Power SA. Ces AGA 2022 disposent d'une période d'acquisition de droits d'un an avec obligation de présence se terminant au 14 septembre 2023.
- (5) 32 000 AGA 2022 définitivement acquises ont été exercées le 20 juin 2023 par l'émission de 32 000 actions ordinaires nouvelles.

- (6) Le Conseil d'Administration a attribué 208 000 actions gratuites (plan AGA 2022) le 21 décembre 2023 à des membres du Comité Exécutif et à des salariés de la société Forsee Power SA et ses filiales. Ces AGA 2022 disposent d'une période d'acquisition des droits d'un an avec obligation de présence se terminant au 21 décembre 2024.
- (7) Le Conseil d'Administration a attribué au titre de la rémunération de l'exercice 2024 (plan AGA 2024) un nombre de 478 647 actions gratuites le 30 juillet 2024, 40 516 actions gratuites le 31 octobre 2024 et 51 617 actions gratuites le 31 décembre 2024 à des membres du Comité Exécutif et à des salariés de la société Forsee Power SA et ses filiales. Ces AGA 2024 disposent d'une période d'acquisition des droits avec obligation de présence de 16 mois à compter de la date d'attribution. Ces attributions d'actions sont assorties de 3 conditions de performance collective dont seule une condition a été réalisée au 31 décembre 2024.

La charge reconnue sur les périodes présentées au titre des transactions basées sur des actions est la suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Coûts constatés en réserve spécifique à l'ouverture de la période	5 851	5 966
Charges constatées en résultat de la période (services rendus)	61	555
Annulation des coûts passés des options devenues caduques sur la période : <i>forfaiture</i> liée à la condition de présence	0	(150)
Coûts des options exercées sur la période : <i>vested</i> lié à l'exercice des options	0	(520)
Coûts en réserve spécifique à la clôture de la période	5 912	5 851
Charge à reconnaître sur les exercices futurs	58	119
Coût total probable des attributions estimées à la date de la clôture	5 970	5 970

La charge IFRS 2 comptabilisée en résultat sur les exercices 2025 et 2024 se décomposent de la manière suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Stock-Options (SO 2018)	0	5
Actions gratuites (AGA R 2021)	0	0
Actions gratuites (AGA 2022) - Attribution 2022	0	0
Actions gratuites (AGA 2022) - Attribution 2023	0	505
Actions gratuites (AGA 2024) - Rémunération 2024	61	45
Total	61	555

La charge IFRS 2 à reconnaître sur les exercices futurs se ventile de la manière suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
2025	53	114
2026	5	5
Total	58	119

La charge à reconnaître sur les exercices futurs par plan de SO et d'AGA se décompose de la manière suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actions gratuites (AGA 2024) - Rémunération 2024	58	119
Total	58	119

Le tableau ci-dessous résume les données utilisées dans le modèle d'évaluation des stock-options.

	Date d'attribution	Hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur au PER selon IFRS 2 (Black & Scholes)				Evaluation unitaire selon IFRS 2 (1)	Coût probable IFRS 2 à la date d'attribution	Coût probable restant au 30 juin 2025
		Strike price en € (1)	Taux sans risque	Prime de risque	Volatilité attendue		en milliers d'euros	en milliers d'euros
Stock-Options (SO 2018)	2 avril 2019	3,40 €	-0,44%	10,0%	69,6%	2,39 €	1 432	1 432
Stock-Options (SO 2018)	28 janvier 2020	3,40 €	-0,59%	10,0%	70,8%	2,40 €	252	252
Stock-Options (SO 2018)	13 novembre 2020	3,40 €	-0,74%	10,0%	80,4%	2,56 €	192	0
Stock-Options (SO 2021) (2)	12 août 2021	6,50 €	-0,72%	0,0%	71,7%	2,94 €	4 122	4 122
		6,50 €	-0,71%	0,0%	68,5%	2,87 €		
		6,50 €	-0,60%	0,0%	65,7%	3,14 €		
Actions gratuites (AGA 2021) (4)	14 septembre 2021	- €	-0,68%	0,0%	65,9%	6,50 €	2 353	0
Actions gratuites (AGA R 2021) (3)	15 octobre 2021	- €	-0,67%	0,0%	71,5%	7,25 €	2 049	0
		- €	-0,58%	0,0%	69,0%	7,25 €		
		- €	-0,38%	0,0%	65,6%	7,25 €		
Actions gratuites (AGA 2022) (5)	14 septembre 2022	- €	1,31%	0,0%	52,9%	4,21 €	270	0
Actions gratuites (AGA 2022) (6)	21 décembre 2023	- €	3,24%	0,0%	36,1%	2,68 €	557	0
Actions gratuites (AGA 2024) (7)	21 décembre 2024	- €	3,22%	0,0%	43,0%	0,86 €	164	164
Total							11 391	5 970

(1) Division par 100 de la valeur nominale de l'action décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 octobre 2021.

(2) Le coût probable des 1 500 000 Stock-Options attribuées le 12 août 2021 a été évalué à partir d'un planning attendu d'exercice des options qui s'étale entre 2023 et 2025.

- (3) Le coût probable des 282 616 Actions Gratuites attribuées le 15 octobre 2021 a été évalué à partir d'un planning attendu d'exercice des options qui s'étale entre 2023 et 2025. L'évaluation de l'option tient compte d'une valeur de l'action Forsee Power à 7,25 € telle que retenue pour l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée générale mixte du 15 octobre 2021.
- Ces 282 616 AGA ont été définitivement acquises le 15 octobre 2023 et ont été exercées le même jour par l'émission de 282 616 actions ordinaires nouvelles.
- (4) Les AGA 2021 ont été définitivement acquises le 14 septembre 2022 et ont été exercées le 15 septembre 2022 par l'émission de 362 000 actions ordinaires nouvelles.
- (5) 32 000 AGA 2022 définitivement acquises ont été exercées le 20 juin 2023 par l'émission de 32 000 actions ordinaires nouvelles.
- (6) Attribution le 21 décembre 2023 de 208 000 AGA avec une période d'acquisition des droits d'un an.
- Ces 194 000 AGA ont été définitivement acquises le 21 décembre 2024 et ont été exercées le 22 décembre 2024 par l'émission de 194 000 actions ordinaires nouvelles.
- (7) Le Conseil d'Administration a attribué au titre de la rémunération de l'exercice 2024 (plan AGA 2024) un nombre de 478 647 actions gratuites le 30 juillet 2024, 40 516 actions gratuites le 31 octobre 2024 et 51 617 actions gratuites le 31 décembre 2024 à des membres du Comité Exécutif et à des salariés de la société Forsee Power SA et ses filiales.

La contribution patronale est versée sur l'exercice d'attribution pour les Stock-Options et lors de l'exercice d'acquisition définitive des droits pour les Actions Gratuites. Il n'y a pas eu de variation sur le premier semestre 2025 de la contribution patronale.

7.10.4 Actions propres

Les actions propres sont constituées d'actions Forsee Power SA détenues par le Groupe par l'intermédiaire d'une société indépendante de services d'investissement (Kepler Cheuvreux) en charge du contrat de liquidité (cf. Notes 3.3.13 et 7.4 des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2024).

Le Groupe détient dans le cadre de ce contrat de liquidité 441 827 actions Forsee Power SA au 30 juin 2025 représentant une valeur de 239 K€, minorée d'une évaluation de juste valeur de (67) K€, soit 175 K€.

Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés.

7.10.5 Réserves de conversion

La réserve de conversion par devise est la suivante :

en milliers d'euros		30 juin 2025	31 décembre 2024
Dollar de Hong Kong	HKD	(374)	321
Yuan renminbi chinois	CNY	(413)	(144)
Zloty polonais	PLN	(27)	(26)
Roupie indienne	INR	(34)	(79)
Dollar de Singapour	SGD	(1)	0
Dollar des Etats-Unis	USD	(519)	(300)
Yen japonais	JPY	(40)	(30)
Réserve de conversion - Part Groupe		(1 408)	(258)

7.10.6 Résultat net par action

	30 juin 2025	30 juin 2024
Résultat net consolidé	(11 065)	(3 016)
Nombre moyen pondéré d'action en circulation	73 530 086	71 550 727
Résultat net par action	(0,15) €	(0,04) €

Les instruments dilutifs émis par la société sont présentés dans les notes suivantes des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2024 :

- en Note 7.10.3.1 pour les Bons de souscription d'actions (BSAs) ;
- en note 7.10.3.2. pour les Stocks-Options (SO) et les Actions Gratuites (AGA).

Le résultat net dilué par action est selon IAS 33 égal au résultat net par action en présence d'un résultat déficitaire.

7.11 Provisions pour risques et charges

Les variations sur le premier semestre 2025 sont les suivantes :

Les principales provisions pour risques et charges sont détaillées ci-dessous :

en milliers d'euros	31 décembre 2024	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Dont utilisées	Reclassement	Juste valeur	Effets de conversion	30 juin 2025
Provisions pour garantie SAV	6 665		2 295	(1 171)	(1 171)				7 789
Provisions pour recyclage	927		71						998
Provisions litiges	828		157	(523)	(523)				462
Provision contentieux avec la société Unu GmbH	206			(21)	(21)				185
Autres provisions pour charges	410			(46)	(46)			(45)	321
Provisions	9 036		2 523	(1 761)	(1 761)			(45)	9 755
<i>Dont</i>									
<i>Courant</i>	410			(46)	(46)			(45)	321
<i>Non courant</i>	8 626		2 523	(1 715)	(1 715)				9 434

- **La provision pour garantie SAV (service après-vente)** reconnue à la clôture au 30 juin 2025 est de 7 789 K€ contre 6 665 K€ au 31 décembre 2024.

Cette provision est destinée à couvrir le risque de coûts SAV futurs du fait de la responsabilité de Forsee Power sur les produits vendus (engagement de réparation ou de remplacement de tout élément défectueux des systèmes de batteries vendues). Cette garantie est une obligation légale, elle n'est pas optionnelle au contrat, et s'étale en général de 4 à 5 ans. Compte tenu du caractère aléatoire de la probabilité de la survenance d'un défaut, cette provision est évaluée selon IAS 37 de manière statistique en fonction des produits vendus, et est ajustée en fonction des coûts de SAV effectivement supportés par le Groupe en cours d'exercice.

- **La provision pour recyclage** de 998 K€ au 30 juin 2025 (927 K€ au 31 décembre 2024) a été constituée pour couvrir les coûts estimés futurs de recyclage des systèmes de batteries vendues et pour lesquelles le Groupe a un engagement de reprise et de recyclage en cas de retour des batteries par les clients.

Cette provision est calculée en fonction du nombre de systèmes vendus concernés par l'engagement de reprise, et valorisée suivant le coût externe de recyclage des différents types de batteries. Le Groupe actualise régulièrement ces coûts de recyclage externe, afin de prendre en compte les améliorations des coûts de traitement de cette filière relativement récente.

- **Les provisions litiges** représentent un montant total de 462 K€ au 30 juin 2025 (828 K€ au 31 décembre 2024), et correspondent à la valorisation d'autres risques, tels que des risques de pénalités clients, des contentieux ou indemnité transactionnelle, hors le litige avec la société Unu GmbH présenté distinctement ci-dessous pour 185 K€. La variation sur le premier semestre 2025 est principalement liée d'une part à la reprise d'une provision pour coûts encourus par un client pour 524 K€ comptabilisée à fin 2024, ce dernier ayant facturé Forsee Power au premier semestre 2025, et d'autre part par la comptabilisation, d'une dotation de 135 K€ pour risque lié à un litige avec la société CAETANO. La société Forsee Power est également en discussion avec un prospect indien (Numeros) dans le cadre d'une procédure de règlement à l'amiable d'une réclamation pour violation d'obligation contractuelle et rupture unilatérale. La société Forsee Power n'a pas provisionné de risque dans ses comptes estimant le risque faible à ce stade.

Contentieux avec la société Unu GmbH :

La société Unu GmbH a été placée en redressement judiciaire devant le Tribunal de Berlin Charlottenburg selon les informations portées le 23 novembre 2023 à la connaissance de Forsee Power.

Suite à l'ouverture de cette procédure de redressement judiciaire en Allemagne, un administrateur judiciaire allemand a été nommé. Cet administrateur judiciaire allemand doit se prononcer à la fois sur la poursuite de l'activité de la société Unu GmbH et sur l'opportunité de maintenir les procédures judiciaires en cours en France et en Allemagne.

Le 2 mai 2024, les actifs d'Unu GmbH ont été rachetés par la société EMCO à l'exclusion de l'ensemble des contentieux, le travail de l'administrateur judiciaire se poursuivant donc sur ce point.

Le 27 décembre 2024, HDI Global SE, en qualité d'assureur responsabilité civile d'Unu GmbH, et agissant en tant que subrogé des droits de Unu, a assigné Forsee Power, Axa France IARD SA et Generali IARD SA, devant le Tribunal de Commerce de Paris

Forsee Power ne disposait pas d'information à la date d'arrêt des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024

Forsee Power ne dispose pas d'information à la date d'arrêt des comptes au 30 juin 2025 permettant d'apprécier si les procédures judiciaires engagées en France et en Allemagne seront amenées ou non à se poursuivre.

La provision enregistrée dans les comptes consolidés au 30 juin 2025 est d'un montant de 185 K€ (205 K€ au 31 décembre 2024)

Procédure de référé-expertise à Paris :

Le 12 mars 2021, Unu GmbH a assigné en référé Forsee Power et son ancien assureur, la compagnie Generali, devant le Tribunal de Commerce de Paris pour une demande d'expertise judiciaire. Unu GmbH agit contre la Société sur le fondement de la responsabilité du fait des produits défectueux et la responsabilité contractuelle de droit commun, en alléguant que les batteries présentent des défauts et ne répondent pas aux caractéristiques techniques convenues entre les parties aux termes de l'accord d'approvisionnement du 23 juillet 2016 et de son avenant du 29 juin 2018. La Société ne s'est pas opposée à cette demande d'expertise judiciaire mais a indiqué que celle-ci devait également porter sur les scooters produits par la société Unu GmbH, dont les caractéristiques non-conformes aux spécifications contractuelles initiales sont à l'origine de dysfonctionnements des batteries.

Par une ordonnance du 31 mars 2021, le juge des référés a ordonné la nomination d'un expert judiciaire dont la mission porte à la fois sur l'étude des batteries et sur celle des scooters afin de qualifier l'origine des dysfonctionnements, des désordres associés et donc des responsabilités. L'expert initialement nommé s'étant désisté, le juge des référés a ordonné la nomination d'un nouvel expert par une ordonnance du 16 avril 2021.

L'expert a entendu, à compter du 5 mai 2021, les différents arguments exposés par les Parties mais n'a pas encore désigné de laboratoire pour effectuer les tests nécessaires sur les batteries et les scooters. Cependant celui-ci a relevé à de nombreuses reprises les difficultés de coopération avec Unu GmbH, qui refuse de communiquer certaines pièces clés pour l'expertise notamment les rapports de tests de ses scooters.

Le 31 décembre 2021 Unu GmbH a assigné Forsee Power en référé devant le Tribunal de Commerce de Paris aux fins de remplacement de l'expert judiciaire nommé en avril 2021. Unu GmbH estime que l'expert fait preuve d'une partialité manifeste et que celui-ci ne dispose pas de compétences suffisantes pour réaliser l'expertise judiciaire. Le 26 janvier 2022, la Société a répondu à ces arguments en indiquant que le juge des référés n'était pas compétent et que l'affaire devait être portée devant le Juge du Contrôle. La Société récuse également les arguments d'Unu GmbH s'agissant de la prétendue partialité ou incompétence de l'expert.

Le Juge des référés du Tribunal de Commerce de Paris s'est déclaré, par jugement du 18 mars 2022, incompétent dans la demande de la société Unu GmbH de remplacer l'expert judiciaire nommé en avril 2021.

Le Juge du contrôle a maintenu l'expert judiciaire et a désigné un co-expert judiciaire.

Des désaccords persistants sur le contenu des tests d'expertises à réaliser, Forsee Power a saisi le 22 novembre 2023 le juge du contrôle des expertises afin d'enjoindre les experts à entamer sans délai leurs expertises et à fixer un calendrier raisonnable.

Dans une ordonnance du 29 janvier 2024, le juge du contrôle a confirmé que le protocole de test pouvait être débuté en l'état. Le laboratoire Tolosa Lab a finalement été retenu suite au désistement d'Emitech. Les résultats des tests ne sont pas connus à ce jour.

Le 21 janvier 2025, VOLVARIA adresse une offre de services aux expertes, validée le jour même par le conseil juridique de la plaignante. Ce dernier demande la reprise urgente de l'expertise, selon les modalités proposées, et se déclare prêt à organiser le transfert des batteries encore disponibles (issues du rappel et actuellement entreposées en Allemagne sous la responsabilité d'UNU) vers les locaux de VOLVARIA.

Le 10 juin 2025, les expertes convoquent les parties à une réunion fixée au 26 juin 2025 à Paris. L'ordre du jour prévoit un point d'étape sur les analyses en cours, l'examen des causes du blocage, une discussion sur la méthode de sélection des batteries stockées chez UNU, ainsi que la mise en place d'un calendrier pour la suite de l'expertise. Dans un dire, la société Forsee conteste qu'une telle discussion soit envisagée sans qu'un examen préalable des batteries ait eu lieu ni qu'aucune information sur leur traçabilité soit disponible.

Procédure au fond :

Le 2 novembre 2021, malgré l'expertise en cours, Unu GmbH a assigné Forsee Power devant le Tribunal de Commerce de Paris statuant en juge du fond sur les mêmes fondements que pour l'expertise et réclame 15 845 K€ au titre des préjudices matériels subis, ainsi que 50 K€ de préjudice immatériel.

Lors de l'audience de procédure du 28 septembre 2022, le Tribunal a renvoyé l'affaire au 12 avril 2023. Le Tribunal dans ses délibérations du 22 juin 2023 sursoit à statuer jusqu'au dépôt du rapport d'expertise.

Conformément à son jugement précédent, le Tribunal de Commerce de Paris a confirmé par un jugement du 6 mai 2024 le sursis à statuer jusqu'au rendu du rapport d'expertise.

Le 27 décembre 2024, HDI Global SE, ès qualité d'assureur responsabilité civile d'Unu GmbH, agissant en tant que subrogé des droits de UNU, a assigné la Société, Axa France IARD SA et Generali IARD SA, devant le Tribunal de Commerce de Paris.

HDI Global déclare avoir reçu à ce jour un total de 40 demandes d'indemnisation, toutes liées aux batteries fournies à UNU, pour une valeur estimée à 2 618 978,54 €, dont 321 400,23 € ont déjà été réglés. HDI Global demande au tribunal de condamner solidairement Forsee Power, Axa et Generali à rembourser toutes les sommes déjà versées, ainsi que tout montant supplémentaire qui pourrait être payé dans le cadre de cette affaire. HDI Global sollicite également un renvoi de la décision jusqu'à la remise du rapport d'expertise de Dejean de la Batie et Dopplet. Enfin, HDI demande l'octroi d'une somme de 10 000 € au titre de l'article 700 du Code de procédure civile français.

Cette action au fond a sans doute été engagée par HDI pour interrompre la prescription

Procédure de référé-expertise à Lyon :

Le 25 mai 2022, Unu GmbH a assigné en référé Forsee Power devant le Tribunal judiciaire de Lyon pour une demande d'expertise judiciaire diligentée par l'assureur et la famille d'un particulier décédé dans l'incendie de son habitation en août 2021.

Les circonstances de cet incendie n'ont pas été établies : le départ de feu se situant, selon l'assureur, au niveau de la porte du garage, ledit garage contenait un scooter thermique de marque Piaggio et un scooter électrique de marque Unu. C'est dans ce contexte que l'assureur a assigné Unu GmbH afin de faire désigner un expert judiciaire ayant pour mission de déterminer l'origine de l'incendie.

Les investigations n'ont pas débuté et aucune cause n'est à ce stade privilégiée. Le Juge des référés a prononcé l'extension de la mission d'expertise le 1^{er} août 2022. Une première réunion d'expertise a eu lieu le 18 octobre 2022.

Dans l'hypothèse où le sinistre aurait bien été causé par le scooter, ledit sinistre ne serait pas couvert par le nouvel assureur de la Société puisqu'il s'agirait alors d'un nouvel incident sériel lié aux batteries Unu. Le risque ayant été identifié en 2019, celui-ci relèverait donc également de la police conclue avec l'ancien assureur de Forsee Power.

En parallèle, une enquête a été diligentée par le parquet de Lyon mais celle-ci a été classée sans suite. Cela ne préjuge pas d'un éventuel dépôt de plainte avec constitution de partie civile devant un Juge d'Instruction à une date ultérieure par la famille de la victime.

Une seconde réunion d'expertise a eu lieu le 21 mai 2024. A l'issue de cette réunion, l'expert a indiqué dans une note aux parties que l'état de la batterie ne révélait pas de trace de mise à feu interne, et qu'il était donc peu probable qu'elle soit la cause du départ de feu. Les résidus de celle-ci ont cependant été envoyés en analyse et l'expertise se poursuit.

Procédures devant le tribunal judiciaire de Paris :

Le 13 septembre 2023, la Société a été assignée devant le Tribunal judiciaire de Paris par la société Equité Assurances.

L'assignation est portée par l'assureur d'un consommateur dont le scooter a pris feu dans son garage qui agit après avoir indemnisé son client. L'assureur agit contre la société Unu GmbH et son assureur sur le fondement de la garantie des vices cachés, et contre Forsee Power sur le fondement de la responsabilité des produits défectueux. Celui-ci demande la condamnation in solidum des défendeurs pour un montant de 269 676 €.

La procédure a été renvoyée au 28 mars 2025, pour que les parties fassent part au Juge de leurs intentions. Forsee Power n'a pas de retour à date sur cette séance

La plaignante n'ayant pas déposé de conclusions lors de l'audience qui s'est finalement tenue le 31 mars 2025, le conseil juridique de Forsee a demandé l'irrecevabilité de ses demandes. Le Tribunal a renvoyé l'affaire à l'audience de mise en état du 30 juin prochain pour les conclusions d'AXA qui ne seront finalement pas connues avant septembre 2025.

Procédures ouvertes devant des juridictions civiles en Allemagne :

Forsee Power a reçu le 15, le 29 septembre et le 9 novembre 2022, des assignations en intervention forcée devant trois juridictions civiles en Allemagne (*Landgericht* de Flensburg, de Munich et de Cobourg) de la part de la société Unu GmbH dans des procédures initiées par les victimes des différents sinistres.

Ces procédures ont été complétées par de nouvelles assignations reçues le 19 juillet, le 31 juillet, le 22 août, le 30 novembre et le 29 décembre 2023, devant quatre autres juridictions civiles en Allemagne (*Landgericht* de Cologne, de Hambourg, d'Essen, et d'Aix-la-Chapelle) de la part de la société Unu GmbH dans des procédures initiées par les victimes des différents sinistres.

Forsee Power a fait valoir les mêmes arguments que ceux développés dans la procédure ouverte en France, et a demandé le sursis à statuer dans l'attente des résultats de l'expertise judiciaire ouverte en France.

Dans le cadre de la procédure d'Aix-la-Chapelle (*Landgericht Aachen*), lors de l'audience du 24 Janvier 2025, l'avocat d'UNU a plaidé son dossier, faisant valoir que Forsee était au courant qu'UNU utilisait un KERS (système de récupération de l'énergie cinétique) Forsee prépare actuellement une réponse, pour faire valoir que ceci avait été mentionné dans un email, mais que UNU n'a jamais confirmé l'implémentation du KERS, ni d'autant plus demandé à Forsee d'adapter les batteries en conséquence. Le 31 janvier 2025, le AOK Plus (sécurité sociale allemande) a fait parvenir une correspondance à Forsee pour indiquer son intention de se joindre à la procédure. Le 5 février 2025, le Tribunal a signifié aux parties que la Chambre (le tribunal collégial) reprenait le traitement du dossier, en raison de la complexité du dossier. Le 7 février 2025, le tribunal a fixé une audience le 24 septembre 2025 (audience prévue à l'origine le 13 Aout 2025).

Dans le cadre de la procédure devant le *landgericht* de Flensburg, le 20 mai 2025, le demandeur s'est désisté de son action. Forsee a ensuite pris acte de ce désistement et l'a expressément accepté sans émettre d'observation.

La procédure devant le *landgericht* de Munich -Bojajic est interrompue parce que l'avocat de la plaignante, apparemment mal qualifié, ne la continue pas. Il ne sait manifestement pas ce qu'il doit faire maintenant sur le point de vue procédural, compte tenu de l'insolvabilité de Unu GmbH.

Dans le cadre de la procédure devant le *landgericht* de Coburg (*Gothaer Allgemeine Versicherung AG*), en janvier 2025, l'expert a informé le Tribunal qu'il n'était pas en mesure de poursuivre sa mission en l'absence de certains éléments qu'il avait préalablement sollicités

Dans le cadre de la procédure du *Landgericht* de Munchen, le 31 janvier 2025, le demandeur a informé le tribunal qu'il n'était pas en mesure de remettre les éléments de batterie à l'expert désigné, ceux-ci étant actuellement placés sous scellés auprès d'un expert désigné par une compagnie d'assurance tierce. Le demandeur a, en conséquence, proposé que l'expert procède à ses opérations soit sur la base de photographies de la pièce litigieuse, soit par le biais d'un examen sur site. En mai 2025, Forsee s'est opposée à ce que l'expertise soit réalisée sur la seule base de photographies.

Appréciation du risque et provision :

La provision enregistrée dans les comptes consolidés au 30 juin 2025 d'un montant de 185 K€ (205 K€ au 31 décembre 2024). La provision a été reprise et utilisée à hauteur de 20 K€ sur le premier semestre 2025 en lien avec les dépenses reconnues sur la période.

La société considère que les demandes de la société Unu GmbH sont infondées et compte faire valoir ses droits et arguments juridiques légitimant à ce stade de la procédure l'absence de provision pour risques au-delà des coûts juridiques mentionnés.

7.12 Indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

7.12.1 Régime de cotisations définies

Une charge de 966 K€ a été comptabilisée au 30 juin 2025 (1 796 K€ au 31 décembre 2024) au titre des régimes à cotisations définies en France.

7.12.2 Régime de prestations définies

Le Groupe ne dispose pas de régime à prestations définies autres que les indemnités de fin de carrière pour les salariés français dont le détail est le suivant :

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Indemnités de fin de carrière	532	435
Médailles du travail	0	0
Total	532	435

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Engagements de début de période	435	499
Coûts des services rendus	59	50
Intérêt sur la dette	14	16
Ecart actuariels sur les variations des hypothèses financières et démographiques (gains d'expérience)	24	(130)
Prestations versées au départ à la retraite		0
Engagements de fin de période	532	435

Hypothèses actuarielles

Pour le régime d'indemnités de fin de carrière, les hypothèses de base (taux de rotation du personnel, augmentation de salaire) de ces calculs ont été déterminées en fonction de la politique prévisionnelle et historique du Groupe.

Les hypothèses prises en compte pour les évaluations se composent de :

	30 juin 2025	31 décembre 2024
Hypothèses financières		
Taux d'actualisation	3,53%	3,25%
Taux de progression des salaires	2,00%	2,00%
Taux de charges sociales Cadres	50,36%	48,66%
Taux de charges sociales Non cadres	40,74%	39,55%
Hypothèses démographiques		
Turn over moyen salarié âgé de moins de 35 ans	19,95%	25,30%
Turn over moyen salarié âgé entre 36 ans et 45 ans	16,20%	15,56%
Turn over moyen salarié âgé de plus de 46 ans	7,25%	4,15%
Âge de départ en fin de carrière retenus pour les cadres	64 ans	64 ans
Âge de départ en fin de carrière retenus pour les non cadres	64 ans	64 ans
Table de mortalité	INSEE 2024	INSEE 2024

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations émises par les entreprises de 1^{er} rang de maturité équivalente à la durée des régimes évalués d'environ 10 ans. Le taux a été déterminé en considérant des indices de marché de taux des obligations notées AA disponibles à fin juin 2025.

Les analyses de la sensibilité de l'engagement ont été réalisées au 30 juin 2025 sur les hypothèses clefs suivantes :

	Impact brut sur les engagements au 30 juin 2025	% sur le total des engagements au 30 juin 2025
Taux d'actualisation		
Variation du taux d'actualisation de -0,25%	10	1,9%
Variation du taux d'actualisation de +0,25%	(10)	(1,9)%
Taux de turn over		
Variation de -1,00% du turn over des salariés	11	2,0%

Variation de +1,00% du <i>turn over</i> des salariés	(10)	(1,9)%
Taux de progression des salaires		
Variation de +1.00%	47	8,8%
Variation de +1.50%	62	11,6%
Âge de départ à la retraite		
Départ à 63 ans	110	20,7%
Départ à 65 ans	(57)	(10,7)%

7.13 Emprunts et dettes financières

en milliers d'euros	31 décembre 2024	Emissions	Remboursements	Frais d'émission d'emprunt	Intérêts présentés au titre des emprunts à taux zéro	Reclassement	Effets de conversion	Effet du TIE	Variation nette	Intérêts capitalisés	Juste valeur	Emissions emprunts IFRS 16	30 juin 2025
Emprunts auprès de la BEI (1)	34 349	617				(25 423)		62					9 605
Emprunt Atout auprès de la BPI (3)													
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BPI (2)	625					(625)							
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BNP (2)	835					(835)							
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la HSBC (2)	828					(828)							
Emprunt auprès de Bank Of China (4)		1 263						(72)					1 191
Dettes sur droit d'utilisation - non courant	14 952					(1 252)		(635)				170	13 235
Dépôts et cautionnements reçus	20												20
Avances remboursables - non courant	263	327											590
Dettes relatives aux parties liées	482		(132)			(235)							115
Debt financière long terme	52 353	2 208	(132)			(29 198)	(707)	62				170	24 756
Emprunts auprès de la BEI (1)						25 423							25 423
Emprunt Atout auprès de la BPI (3)	625		(625)										
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BPI (2)	1 250		(625)			625							1 250
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BNP (2)	1 875		(938)		51	835							1 823
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la HSBC (2)	1 881		(940)		57	828							1 828
Intérêts courus sur dettes financières	1 085	284	(648)					(0)					720
Dettes sur droit d'utilisation - courant	2 584		(1 308)			1 252		(88)					2 442
Intérêts courus sur droits d'utilisations	22	70	(75)					(2)					15
Passifs financiers relatifs aux parties liées						235							235
Ligne de crédit court terme	2 068	1 809						(304)					3 573
Couvertures de juste valeur liées au risque de change (5)	651								(110)		458		999
Debt financière court terme	12 040	2 163	(5 157)		108	29 198	(395)	(110)			458		38 307
Endettement financier brut & assimilée	64 393	4 370	(5 288)		108		(1 102)	62	(110)		458	170	63 063
<i>Dont</i>													
<i>Courant</i>	<i>11 708</i>	<i>2 163</i>	<i>(5 157)</i>		<i>108</i>	<i>20 330</i>	<i>(395)</i>				<i>458</i>		<i>38 306</i>
<i>Non courant</i>	<i>52 685</i>	<i>2 208</i>	<i>(132)</i>			<i>(29 330)</i>	<i>(707)</i>	<i>62</i>	<i>(110)</i>			<i>170</i>	<i>24 757</i>

1) Financements BEI

Un emprunt BEI a été signé en décembre 2020 dont la Tranche A de 21,5 M€ a été levée le 16 juin 2021 pour une durée de 5 ans. Cette tranche est accompagnée de 3 500 BSA BEI Warrant C émis le 4 juin 2021, conduisant en cas d'exercice à l'émission 500 090 actions ordinaires (AO). Des discussions ont été engagées avec la BEI en juin 2025 pour aboutir à une restructuration de la Tranche A (cf. Notes 2 et 10.1).

La Tranche C de l'emprunt BEI a été tirée le 18 décembre 2023 pour un montant de 10 M€ pour une durée de 5 ans. Cette tranche est accompagnée de 1 000 BSA BEI Warrant E émis le 4 décembre 2023, conduisant en cas d'exercice à l'émission 300 000 actions ordinaires (AO).

Les instruments financiers dérivés sur les emprunts BEI (BSA BEI Warrant A, BSA BEI Warrant C et BSA BEI Warrant E) sont présentés en Note 7.14 ci-dessous.

Le Contrat de Crédit BEI de 2020 impose de préserver, à tout moment, un niveau positif de fonds propres au niveau de la société Forsee Power. Le Contrat de Crédit BEI 2020 impose également à Forsee Power, sur une base consolidée, de maintenir :

- i. Un ratio de couverture du service de la dette (cash-flows/service de la dette) supérieur à 2,0 et ;

- ii. Un ratio d'endettement sur fonds propres inférieur à 1,0.

Ces ratios sont testés annuellement à la fin de chaque année financière et pour la première fois pour la période s'achevant le 31 décembre 2024. L'application du test sur le ratio de couverture du service de la dette a fait l'objet d'un *waiver* qui a été obtenu en date du 20 décembre 2024, conduisant au maintien de l'échéancier initial.

Le ratio d'endettement sur fonds propres est inférieur à 1 au 31 décembre 2024, le respect des covenants est donc validé

- 2) Les Prêts Garantis par l'Etat (PGE) auprès de la BNP pour 7.5 M€ et d'HSBC pour 7.5 M€ ont été accordés en juin 2020 à taux 0%, et renégociés en mars 2021 respectivement à 0.75% et 0.31%. Le PGE auprès de la BNP est remboursé trimestriellement à partir du 4 septembre 2022 et jusqu'au 4 juin 2026. Le PGE auprès d'HSBC est remboursé trimestriellement à partir du 11 septembre 2022 et jusqu'au 11 juin 2025.

La société Forsee Power SA a également souscrit en juin 2020 un « PGE – soutien Innovation » auprès de la BPI à hauteur de 5 M€ au taux de 2.35%. Le PGE auprès de la BPI est remboursé trimestriellement à partir du 30 septembre 2022 et jusqu'au 30 juin 2026

- 3) Forsee Power a souscrit en juin 2020 auprès de la BPI un emprunt « Atout » de 5 M€ au taux de 5% et remboursé trimestriellement sur 4 ans après une période de différé d'amortissement d'un an qui s'est terminée le 31 août 2021. Ce prêt a été remboursé intégralement au 30 juin 2025.
- 4) La société ZFI a signé en février 2025 un emprunt auprès de la BANK OF CHINA. Ce nouvel emprunt est complémentaire à la ligne de crédit ouverte auprès de la banque CHINA MERCHANTS BANK pour le paiement du fournisseur CALB au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- 5) Contrats de swap de devise (FX Swap) d'un notionnel de 17,5 M€ au 30 juin 2025 contre 3,4 M€ au 31 décembre 2024 pour couvrir sur des règlements en devise Dollar américain, Yen Japonais et Yuan chinois auprès de plusieurs fournisseurs sur le deuxième semestre 2025.

L'échéancier des dettes financières est le suivant :

En milliers d'euros	Valeur du bilan (avec effet d'actualisation)	Total des flux contractuels	Sur demande	Moins de 1 an	30-juin-25						Alliance	
					De 1 à 5 ans				Plus de 5 ans			
					2027	2028	2029	2030	2031	2 032		> 2033
Prêt de la BEI	9 605	10 150					10 150				yes	
Prêt Atout de la BPI											no	
Prêt garanti par l'État de la BPI											no	
Prêt garanti par l'État de la BNP											no	
Prêt garanti par l'État de la HSBC											no	
Prêt de la Banque de Chine	1 191	1 191				1 191					no	
Passifs sur actifs loués - non courants	13 235	15 147			2 501	2 274	2 159	2 165	1 732	1 758	2 558	no
Acomptes reçus	20	20									20	no
Avances - non courantes	590	590									590	no
Dettes financières entre parties liées	115	115									115	no
Obligations financières à long terme	24 756	27 213			2 501	3 465	2 159	12 315	1 732	1 758	3 284	
Prêt de la BEI	25 423	25 152		25 152								
Prêt Atout de la BPI												no
Prêt garanti par l'État de la BPI	1 250	1 250		1 250								no
Prêt garanti par l'État de la BNP	1 823	1 875		1 875								no
Prêt garanti par l'État de la HSBC	1 826	1 884		1 884								no
Crédit à court terme	3 573	3 573		3 573								no
Dettes financières entre parties liées	235	235		235								no
Intérêts courus sur les prêts	720	720		720								no
Passifs sur actifs loués - courants	2 442	3 019		3 019								no
Intérêts courus sur les passifs des actifs loc	15	15		15								no
Couvertures de juste valeur liées	999	999	999									no
Obligations financières à court terme	38 305	38 722	999	37 723								
Emprunts et passifs financiers	63 062	65 935	999	37 723	2 501	3 465	2 159	12 315	1 732	1 758	3 284	

7.14 Dérivés sur instruments financiers

en milliers d'euros	Date d'émission	Date d'échéance	Nombre d'instruments BSA	Nombre d'actions souscrites en cas d'exercice des BSA (2)	30 juin 2025	31 décembre 2024
BSA Warrant A pour BEI (1)	18 mars 2018	15 mars 2028	6 857	1 825 547	598	397
BSA Warrant C pour BEI (1)	4 juin 2021	4 juin 2041	3 500	809 793	312	203
BSA Warrant E pour BEI (1)	4 décembre 2023	4 décembre 2043	1 000	493 388	174	96
Total			11 357	3 129 218	1 084	696

(1) La société a émis plusieurs Bons de Souscription d'Action (BSA) au profit de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) :

- 6 857 BSA BEI Warrant A donnant accès à 1 825 547 actions ordinaires (AO) émis le 18 mars 2018 en complément du financement de 20 M€ ;
- 3 500 BSA BEI Warrant B donnant accès à 809 783 actions ordinaires (AO), émis le 4 juin 2021 en complément du financement de 21,5 M€ ;
- 1 000 BSA BEI Warrant E donnant accès à 493 888 actions ordinaires (AO), émis le 4 décembre 2023 en complément du financement de 10 M€.

Ces BSA sont présentés et évalués comme un instrument dérivé passif pour les raisons suivantes :

- Ces BSA ne remplissent pas la condition d'un instrument de capitaux propres dans la mesure où son dénouement ne peut se traduire par un nombre fixe d'actions de la société ;
- Ces BSA sont assortis d'un *put option* permettant à la BEI de disposer d'un remboursement en cash pour la juste valeur des actions non reçues.

(2) Les parités de conversion de ces BSA en actions ordinaires de la société ont été actualisées suite l'augmentation de capital du 24 juin 2025. Le nombre d'actions ordinaires (AO) pour les 6 857 BSA BEI Warrant A est ainsi passé de 1 118 379 AO à 1 825 547 AO au 30 juin 2025, pour les 3 500 BSA BEI Warrant B est ainsi passé de 496 094 AO à 809 873 AO au 30 juin 2025, et pour les 1 000 BSA BEI Warrant E est ainsi passé de 302 079 AO à 493 888 AO au 30 juin 2025.

Les variations sur les périodes sont présentées dans le tableau ci-dessous :

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Instruments dérivés à l'ouverture	696	4 835
Variation de juste valeur reconnue en résultat (1)	388	(4 139)
Instruments dérivés émis (net des coûts)	0	0
Instruments dérivés annulés suite à conversion	0	0
Instruments dérivés à la clôture	1 084	696

(1) La variation de la juste valeur des dérivés est principalement liée à la baisse du cours en bourse de l'action Forsee Power sur le premier semestre 2025 (0.39 € au 30 juin 2025 contre 0.42 € au 31 décembre 2024), conduisant à la présentation d'une charge de (201) K€ sur le BSA BEI Warrant A, (109) K€ BSA BEI Warrant C et (78) K€ sur le BSA BEI Warrant E.

L'échéancier des dérivés sur instruments financiers est le suivant :

en milliers d'euros	à 1 an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
BSA Warrant A pour BEI		598		598
BSA Warrant C pour BEI			312	312
BSA Warrant E pour BEI			174	174
Total	0	598	486	1 084

La juste valeur des dérivés sur des variations de l'hypothèse clef de la valeur de l'action Forsee Power impacterait les états financiers de la manière suivante :

	BSA Warrant A pour BEI	BSA Warrant C pour BEI	BSA Warrant E pour BEI	Impact brut sur la juste valeur au 30 juin 2025
Baisse du cours de l'action Forsee Power de (25)%	426	233	128	787
Hausse du cours de l'action Forsee Power de 10%	668	343	192	1 203

7.15 Gestion des risques liés aux actifs et passifs financiers

7.15.1 Gestion du risque de crédit

La gestion du risque crédit est présentée à la note 7.15.1 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2024.

Le risque crédit n'a pas évolué de manière significative sur le premier semestre 2025 par rapport au 31 décembre 2024.

Le groupe est exposé à un risque de crédit limité au 30 juin 2025 compte tenu de la qualité financière des principaux clients et du recours à un assureur crédit de 1^{er} rang couvrant l'ensemble du portefeuille client.

7.15.2 Gestion du risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité est présentée à la note 7.15.2 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2024.

Le risque de liquidité n'a pas évolué de manière significative sur le premier semestre 2025 par rapport au 31 décembre 2024.

Forsee Power dispose au 30 juin 2025 de plusieurs instruments de financement pour assurer une continuité de sa liquidité :

- 1) Un contrat de financement avec la BEI signé en décembre 2020 permet une mise à disposition un emprunt de 21.5 M€ (Tranche A), de 8,5 M€ (Tranche B) et deux nouvelles lignes de financement (Tranche C et D), toutes les deux avec un remboursement du capital *in fine*, cinq ans après la date de tirage.

La Tranche A et B du contrat de financement ont été utilisées et remboursées pour la seule Tranche B.

La souscription de la Tranche C pour 10 M€ était conditionnée à des covenants de niveau de chiffre d'affaires que le Groupe avait d'ores et déjà atteint dès la clôture de l'exercice 2020. La Tranche C de 10 M€ était également conditionnée, à la réalisation d'une augmentation de capital de 10 M€ de la part d'un ou plusieurs actionnaires, qui a été réalisée en novembre 2021 avec l'introduction en bourse de la société. La Tranche C a de fait pu être tirée le 4 décembre 2023 dans le respect de ces deux conditions.

Le terme pour utiliser le droit de tirage de la Tranche D de 10 M€, conditionnée à un niveau de chiffre d'affaires et de profitabilité, est arrivé à échéance au 31 décembre 2023 mais des discussions avec la BEI ont permis de prolonger le droit de tirage de la Tranche D.

Un accord a été signé le 28 août 2025 avec la BEI sur la restructuration de la Tranche A de 25 M€ remboursable en totalité en juin 2026. Cet accord conduit à rembourser en anticipation une partie de la Tranche A pour 10 M€ le 9 septembre 2025 par utilisation du tirage de la Tranche D de 10 M€ à échéance 2030, à rembourser une seconde partie de la Tranche A pour 6 M€ en juin 2026, et à rembourser le solde de la Tranche A pour 10 M€ de manière linéaire de juin 2027 à juin 2030.

- 2) Un contrat d'affacturage sans recours a été signé le 21 décembre 2023 avec la société Facto France. Ce nouveau contrat d'affacturage couvre un encours à durée indéterminée et non plafonné dans la limite du montant assuré par l'assureur crédit.
- 3) Par expérience, les banques et ses partenaires financiers ont accompagné régulièrement le Groupe dans sa croissance organique et ses besoins de financements.
- 4) Les actionnaires de la société ont toujours apporté leur soutien financier dans le financement de celle-ci. Forsee Power a ainsi bénéficié d'une augmentation de capital en numéraire le 24 juin 2025 pour 18,7 M€.

En milliers d'euros	Au 30 juin 2025	Au 30 juin 2024
Autorisation de découvert	0	0
Sous-total facilités de crédit (a)	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 885	24 617
Découverts bancaires - Trésorerie Passive	0	0
Liquidité nette (b)	18 885	24 617
Total position de liquidité (a) + (b)	18 885	24 617

7.15.3 Gestion du risque de marché

Le Groupe est exposé à l'évolution du cours des matières premières et de l'énergie observé sur le marché international. Le Groupe dispose néanmoins de contre-mesures présentées en Note 2 « Faits caractéristiques » des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2024 afin de limiter ce risque.

Le Groupe dispose d'un volume d'achats de marchandises et de ventes de batteries en devise dollar américain, en yuan chinois et en yen japonais. La Direction applique une politique de gestion de risque de change ayant pour objectif la défense des cours budget. Les outils de couvertures utilisés sont des contrats à terme (*forward*) et des swaps de devise (*fx swap*) sur le dollar américain, le yuan chinois et le yen japonais en fonction des prévisions d'achats et de ventes sur les différents sites industriels. Au 30 juin 2025, la juste valeur des instruments de couverture de change s'élève à -999 milliers d'euros.

7.15.4 Gestion du capital

La société Forsee Power SA a signé le 26 novembre 2021 un contrat de liquidité avec une société indépendante de services d'investissement (PSI), Kepler Cheuvreux, pour assurer la liquidité des transactions et la régularité de la cotation de l'action de la société conformément à la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021.

Ce contrat porte sur une durée de 12 mois avec tacite reconduction sauf résiliation.

Le contrat prévoit un plafond global de 500 K€ (espèces et titres). Néanmoins des apports complémentaires sur le compte de liquidité peuvent être effectués lorsque le solde espèces ou titres apparaît insuffisant pour permettre d'assurer la continuité des interventions du prestataire du contrat de liquidité.

La trésorerie mise à disposition de la société de services d'investissement est initialement de 500 K€, et aucun titre n'a été initialement mis à disposition. La trésorerie disponible sur le compte de liquidité s'élève de 35 K€ au 30 juin 2025, et la valeur nette globale des titres Forsee Power SA détenus s'élève à 175 K€ au 30 juin 2025.

La société Forsee Power SA publie semestriellement un bilan des opérations d'achats et de ventes de titres réalisés dans le cadre du contrat de liquidité.

7.16 Informations relatives à la juste valeur des actifs et des passifs financiers

7.16.1 Trésorerie, prêts et créances

Le Groupe estime que la valeur comptable de la trésorerie, des créances clients, des autres créances, des dettes fournisseurs, des autres dettes et des divers dépôts et cautionnements, est une bonne approximation de la valeur de marché au 30 juin 2025 en raison du fort degré de liquidité de ces postes et de leur échéance à moins d'un an.

7.16.2 Actifs à la juste valeur

Le Groupe ne détient pas de valeur mobilière de placement au 30 juin 2025.

7.16.3 Instruments financiers dérivés et de couverture

Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de trading au 30 juin 2025.

Le Groupe dispose au 30 juin 2025 de couvertures de change en devise dollar américain, yuan chinois et yen japonais pour couvrir une partie des encaissements et décaissements du second semestre 2025.

7.16.4 Passifs financiers au coût amorti

Pour les dettes fournisseurs, le Groupe considère que la valeur comptable est une bonne approximation de la valeur de marché, en raison du fort degré de liquidité de ces éléments.

La valeur de marché des dettes financières à long terme et à court terme est déterminée en utilisant la valeur des flux de trésorerie décaissés futurs estimés, actualisés en utilisant les taux observés par le Groupe en fin de période pour les instruments possédant des conditions et des échéances similaires.

7.16.5 Bilan des instruments financiers

Les valeurs de marché des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur qui correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale constatée sur le marché principal ou le plus avantageux, à la date d'évaluation. Les méthodes de valorisation des actifs et passifs financiers retenues par niveau sont les suivantes :

- Niveau 1 : juste valeur déterminée exclusivement par référence aux prix constatés sur des marchés actifs ;
- Niveau 2 : juste valeur évaluée par un modèle utilisant des paramètres de marchés observables directement ou indirectement ;
- Niveau 3 : juste valeur évaluée par un modèle incorporant certains paramètres non observables sur un marché ;

Les méthodes et hypothèses utilisées afin d'estimer la juste valeur des éléments d'actifs et passifs financiers sont présentées en Note 3.3.7 des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

en milliers d'euros	30-juin-25	Juste valeur	Niveau 1 Cours et prix non ajustés	Niveau 2 Données observables	Niveau 3 Données non observables
Trésorerie et équivalent de trésorerie	18 885	18 885	18 885		
Instruments financiers non détenus à des fins de transaction	0				0
Actifs financiers à la juste valeur	18 885	18 885	18 885		0
Dépôts de garanties et cautionnements versés	327	327			327
Autres actifs financiers	1 011	1 011			1 011
Créances clients et comptes rattachés	12 227	12 227			12 227
Autres actifs	21 328	21 328			21 328
Actifs au coût amorti	34 893	34 893			34 893

Dérivés sur instrument financier	1 084	1 084	1 084
Dérivé de couverture de change	3 573	3 573	3 573
Passifs financiers à la juste valeur	4 657	4 657	4 657
Dette financière long terme	24 756	24 756	24 756
Dette financière court terme	34 734		34 734
Dettes fournisseurs présentées en BFR	18 415		18 415
Autres passifs	17 626		17 626
Passifs au coût amorti	95 532		95 532

7.17 Dettes fournisseurs

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Fournisseurs	18 415	18 320
Dettes fournisseurs présentées en BFR	18 415	18 320
Dettes fournisseurs	18 415	18 320

7.18 Autres passifs

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Clients - Avances et acomptes reçus	3 192	11 101
Dettes sociales	6 954	6 755
Dettes fiscales	774	2 708
Passifs liés aux contrats clients (1)	4 552	4 523
Autres dettes courantes diverses (2)	1 570	2 542
Avantages octroyés sur PGE avec taux à des conditions hors marché	109	217
Autres dettes présentées en BFR	17 152	27 845
Dette d'impôt sur les sociétés	19	98
Dettes sur frais d'émission d'ACA	324	0

Dettes sur acquisitions d'immobilisations	131	68
Autres passifs	17 626	28 011
<i>Dont</i>		
<i>Courant</i>	14 258	23 748
<i>Non courant</i>	3 368	4 264

- 1) Dont 3 855 K€ au 30 juin 2025 de revenus constatés d'avance sur des extensions de garantie de batterie spécifique et 450 K€ de subventions d'investissements. Le montant incluait 3 667 K€ de revenus constatés d'avance sur des extensions de garantie et pour 566 K€ de subventions d'investissement au 31 décembre 2024.

La variation des passifs liés aux contrats est le suivant :

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Passifs sur contrat en début de période	4 523	3 889
- Passifs sur contrats repris suite à la réalisation des obligations de performance sur la période	(516)	(1 275)
- Passifs sur contrats annulés suite à l'annulation du contrat		
+ Obligations de performance non réalisées sur les nouveaux contrats de la période	545	1 909
+/- Effets d'actualisation et de conversion		
Passifs sur contrats en fin de période	4 552	4 523

Les obligations de performance correspondent principalement à des extensions de garanties, et sont réalisées sur une période comprise entre 1 et 4 ans.

- 2) Dont 64 K€ chez Zhongshan Forsee Industry Ltd (contre 220 K€ au 31 décembre 2024) et 63 K€ sur Zhongshan Forsee Development (contre 7 K€ au 31 décembre 2024).
- 3) Les frais relatifs à l'augmentation de capital réalisées le 24 juin 2025 d'un montant de 437 K€ ont été réglés sur la période pour 164 K€

Les autres passifs ont une échéance à moins de 12 mois à l'exception de l'avantage octroyé sur PGE à taux zéro à échéance entre 1 et 5 ans, et aux passifs sur contrats. Les passifs non courants font l'objet d'une actualisation.

7.19 Impôts différés

Les impôts différés se décomposent par différences temporaires de la manière suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Différences temporaires fiscales	42	55
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	146	122
Dette locative sur contrats de location	3 684	4 297
Droits d'utilisation sur contrats de location	(3 343)	(4 000)
Frais d'émission d'emprunt au TIE	(190)	(182)
Marges internes sur stocks	133	127
Autres différences temporaires (dont activation de R&D)	(1 239)	(1 276)
Activation des déficits fiscaux reportables	0	0
Total Impôts différés nets	(767)	(857)

Les impôts différés ont été valorisés pour les sociétés françaises selon le taux d'imposition en vigueur l'année du retournement des différences temporaires, tenant compte du taux d'imposition à 25% à partir du 1^{er} janvier 2024 et pour les exercices suivants.

Le Groupe limite la reconnaissance des impôts différés actifs (IDA) sur les déficits fiscaux reportables des entités fiscales en fonction des perspectives de recouvrement sur un horizon de 3 ans.

Le montant des déficits fiscaux reportables non reconnus dans les états financiers s'élève pour la société Forsee Power SA à 225 016 K€ (soit 56 254 K€ d'IDA non reconnus) au 30 juin 2025 contre 212 770 K€ (soit 53 193 K€ d'IDA non reconnus) au 31 décembre 2024.

La variation des impôts différés comptabilisés en résultat et en capitaux propres est la suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Impôts différés actifs à l'ouverture	92	488
Charge comptabilisée au résultat global	(69)	(1 084)
IDA sur activation des contrats de location	0	297
Compensation IDA/IDP sur entité fiscale	315	750
Autres	43	(360)
Impôts différés actifs à la clôture	381	92
Impôts différés passifs à l'ouverture	948	311
Charge comptabilisée au résultat global	0	113
Compensation IDA/IDP sur entité fiscale	315	750
Autres	(115)	(226)
Impôts différés passifs à la clôture	1 148	948

8. Informations relatives aux postes de l'état du résultat global consolidé

8.1 Chiffre d'affaires

en milliers d'euros	30 juin 2025	Semestre clos le 30 juin 2024
Ventes de marchandises	78 164	83 193
Prestations de services	1 323	1 066
Autres activités	1 401	142
Total	80 887	84 401

Le montant du carnet de commande (commandes fermes non réalisées) et le calendrier prévisionnel de réalisation des obligations de prestations non remplies est le suivant :

en milliers d'euros	30 juin 2025	30 juin 2024
Carnet de commande en début de période	96 326	133 346
- Engagements à l'ouverture dont les prestations ont été réalisées sur la période et reconnues en chiffre d'affaires	59 693	67 693
- Engagements à l'ouverture dont les prestations n'ont pas été réalisées sur la période car annulées (annulation de commande)		
+ Offres fermes signées sur la période	25 391	47 377
- Offres fermes signées sur la période reconnues en chiffre d'affaires	21 192	16 704
Carnet de commande en fin de période	40 832	96 326
Calendrier prévisionnel de la comptabilisation en chiffre d'affaires		
Réalisation attendue en 2024		71 419
Réalisation attendue en 2025	34 961	20 415
Réalisation attendue en 2026	1 783	4 493
Réalisation attendue en 2027 et au-delà	4 089	
Total carnet de commande en fin de période	40 832	96 326

8.2 Autres produits et charges opérationnels

en milliers d'euros	30 juin 2025	Semestre clos le 30 juin 2024
Production stockée	(0)	0
Subventions d'exploitation	0	0
Résultat cession d'immobilisations	0	(0)
Jetons de présence	(134)	(224)
Produits et Charges diverses de gestion	(399)	(141)
Autres produits et charges opérationnels	(533)	(366)

8.3 Services extérieurs et achats consommés

en milliers d'euros	Semestre clos le	
	30 juin 2025	30 juin 2024
Achats consommés, y compris gains et pertes de change sur achats (1)	(51 325)	(56 369)
Honoraires, prestations extérieures	(2 102)	(2 884)
Locations, entretien & assurances	(2 581)	(1 508)
Transports, déplacements & réceptions	(1 672)	(1 937)
Frais d'études et de recherche	(1 475)	(2 146)
Frais postaux & de télécommunications	(223)	(94)
Sous-traitance (1)	(526)	(869)
Autres	(895)	(553)
Services extérieurs et achats consommés	(60 802)	(66 360)

1) Il n'y a pas eu de produit de Crédit d'impôt Recherche (CIR) déduit du poste achats consommés au 30 juin 2025, il avait été déduit pour 187 K€ au 30 juin 2024.

Une partie du produit de Crédit d'impôt Recherche (CIR) est présenté en déduction de la charge de frais d'études et de recherche pour 27 K€ au 30 juin 2025 contre 0 K€ au 30 juin 2024.

8.4 Charges de personnel et effectifs

en milliers d'euros	Semestre clos le	
	30 juin 2025	30 juin 2024
Charges de personnel		
Rémunérations (1)	(11 648)	(11 273)
Charges sociales (2)	(4 044)	(4 025)
Autres avantages court terme	(355)	(381)
Coûts des services rendus des régimes à prestations définies	(59)	45
Coûts des paiements en actions	(61)	(266)
Charges patronales sur paiements en actions	0	0
Participation des salariés	0	0
Total	(16 167)	(15 899)

- 1) Une partie du produit de Crédit d'impôt Recherche (CIR) est présenté en déduction de la charge de rémunérations pour 446 K€ au 30 juin 2025, et pour 221 K€ au 30 juin 2024.
- 2) Une partie du produit de Crédit d'impôt Recherche (CIR) est présenté en déduction des charges sociales pour 192 K€ au 30 juin 2025, et pour 160 K€ au 30 juin 2024.

L'effectif moyen en équivalent temps plein est le suivant :

	Semestre clos le	
	30 juin 2025	30 juin 2024
Cadres	295	316
Non Cadres	351	417
Total	646	733

8.5 Impôts et taxes

	Semestre clos le	
en milliers d'euros	30 juin 2025	30 juin 2024
Taxes assises sur les salaires	(153)	(283)
Autres taxes	(374)	(283)
Impôts & taxes	(528)	(566)

8.6 Dotations/Reprises aux amortissements et provisions d'exploitation

	Semestre clos le	
en milliers d'euros	30 juin 2025	30 juin 2024
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (2)	(2 168)	(1 249)
Amortissements des droits d'utilisation sur immobilisations corporelles	(1 404)	(1 177)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(2 429)	(1 575)
Provisions pour risques et charges	(762)	(200)
Dépréciations nettes sur stocks et créances (1)	(639)	(1 012)
Dotations nettes	(7 402)	(5 212)

- 1) Dont (746) K€ de dépréciation de stock identifiés excédentaires ou en obsolescence au 30 juin 2025 et 704 K€ au 30 juin 2024.
- 2) Augmentation liée à la mise en service de 10,5 M€ de projets R&D en cours au 31 décembre 2024.

8.7 Résultat opérationnel non courant

en milliers d'euros	30 juin 2025	30 juin 2024
Charges de mise en service de l'ERP ⁽¹⁾	(382)	0
Charges de restructuration ⁽²⁾	(286)	0
Résultat opérationnel non courant	(670)	0

Le résultat opérationnel non courant s'élève à – 670 milliers d'euros sur le premier semestre 2025 contre un montant nul au premier semestre 2024. Il s'agit principalement

(1) des coûts de démarrage de l'ERP Infor LN qui se sont poursuivis sur le premier semestre 2025

(2) des frais de personnel et coûts liés à la restructuration du service industrialisation sur Chasseneuil du Poitou

8.8 Résultat financier

en milliers d'euros	30 juin 2025	30 juin 2024
Produits financiers encaissés sur les actifs financiers	20	51
Produits financiers non encaissés	0	0
Produits financiers	20	51
Charges d'intérêts sur emprunt ⁽¹⁾	(2 076)	(1 578)
Cout de l'endettement financier brut	(2 076)	(1 578)
Gains et pertes de change	(3 180)	298
Dépréciations nettes des actifs financiers évalués au coût amorti	(14)	(29)
Variation de juste valeur des dérivés ⁽²⁾	(277)	3 229
Charge d'actualisation sur actifs et passifs non courants ou supérieurs à 12 mois	35	1 083
Charge du taux d'intérêt effectif sur les passifs financiers (TIE) ⁽³⁾	(62)	(495)
Charges d'intérêts des dettes sur biens pris en location	(329)	(357)
Frais et commissions bancaires	(59)	(457)
Autres produits financiers	397	(277)
Avantages octroyés sur PGE avec taux à des conditions hors marché	0	471
Autres charges et produits financiers nets	(3 489)	3 960
Résultat financier	(5 546)	1 938

- 1) Dont au 30 juin 2025 pour (353) K€ d'intérêts sur l'emprunt souscrit auprès de la BEI Tranche A et (150) K€ d'intérêts sur l'emprunt souscrit auprès de la BEI Tranche C.
- 2) Dont au 30 juin 2025 pour (201) K€ de variation de juste valeur sur le dérivé BSA_{BEI Warrant A} et (109) K€ de variation de juste valeur sur le dérivé BSA_{BEI Warrant C} et (78) K€ de variation de juste valeur sur le dérivé BSA_{BEI Warrant E} (cf. Note 7.14). Le montant comprend également pour + 110 K€ de variation de juste valeur des instruments financiers de couvertures de change. Il comprenait +1 921 K€ de variation de juste valeur sur le dérivé BSA_{BEI Warrant A} et +850 K€ de variation de juste valeur sur le dérivé BSA_{BEI Warrant C} et +462 K€ de variation de juste valeur sur le dérivé BSA_{BEI Warrant E} au 30 juin 2024.

8.9 Impôt sur les résultats

en milliers d'euros	30 juin 2025	30 juin 2024
Impôts courants	(131)	(367)
Impôts différés	(66)	(507)
Charge fiscale	(197)	(874)

La preuve d'impôt sur les périodes présentées est la suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2025	30 juin 2024
Charge fiscale théorique (au taux en vigueur)	2 717	535
Charge fiscale réelle	(197)	(874)
Différence	2 914	1 410
Différences permanentes sur les paiements en actions	15	60
Autres différences permanentes	60	291
Crédits d'impôt (CIR)	(189)	(650)
Dérivés sur les instruments financiers	97	(808)
Non reconnaissance des IDA sur autres différences temporaires	61	0
Déficit fiscal né sur la période et non reconnu au bilan	2 854	2 416
Utilisation de déficits fiscaux antérieurs non reconnus au bilan		0
Différence de taux entre pays	29	44
Autres différences	(13)	(10)
Total	2 914	1 410

9. Informations relatives aux postes de l'état du tableau des flux de trésorerie consolidé

9.1 Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations

en milliers d'euros	30 juin 2025	30 juin 2024
Dotations nettes aux immobilisations	4 597	2 824
Dotations nettes des droits d'utilisation sur immobilisations corporelles	1 404	1 177
Dotations nettes des provisions pour risques et charges	740	200
Dotation aux coûts des services rendus des régimes à prestations définies	59	(45)
Dotations nettes	6 810	4 155

9.2 Besoin en Fonds de Roulement

en milliers d'euros	Notes	31 décembre 2024	BFR	Effets d'actualisation et autres effets non cash en BFR	Effets de conversion	30 juin 2025
Stocks nets	7.6	43 294	(7 451)		(808)	35 035
Créances clients et comptes rattachés	7.7	11 161	1 209		(143)	12 227
Autres actifs	7.8	25 993	(7 499)		(318)	18 176
Dettes fournisseurs	7.17	(18 320)	(1 931)	845	991	(18 415)
Autres passifs	7.18	(27 845)	9 810	680	204	(17 152)
Total		34 282	(5 861)	1 525	(74)	29 871

en milliers d'euros	Notes	31 décembre 2024	Variation et impact résultat	Effets d'actualisation et autres effets non cash en BFR	Effets de conversion	30 juin 2025
Variation des impôts différés	7.19	(857)	(69)	123	35	(767)
Variation des créances et dettes IS	7.8 et 7.18	2 504	625		3	3 133
<i>dont CIR</i>		2 433	750	27		3 210
Charges fiscales comptabilisées	8.9	(1 297)	197			(197)
Total des variations de l'impôt			3	96	39	

9.3 Flux de trésorerie sur acquisitions d'immobilisations

en milliers d'euros	Semestre clos le	
	30 juin 2025	30 juin 2024
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(4 696)	(6 685)
Acquisition d'immobilisations corporelles nettes des avances et acomptes	(1 492)	(7 542)
Acquisition d'actifs financiers	(3)	(130)
Total Investissements	(6 190)	(14 357)
Dette sur acquisition d'immobilisation	63	0
Flux de trésorerie nets sur acquisition d'immobilisations	(6 127)	(14 357)

9.4 Plus/(Moins) value sur cessions d'immobilisations

en milliers d'euros	Semestre clos le	
	30 juin 2025	30 juin 2024
Produits de cession d'immobilisations incorporelles	0	0
Produits de cession d'immobilisations corporelles	0	0
Produits de cession d'actifs financiers	0	0
Val. nette comptable des immobilisations incorporelles cédées	0	0
Val. nette comptable des immobilisations corporelles cédées	0	0
Val. nette comptable des immobilisations financières cédées	0	0
Plus/(Moins) value sur cessions d'immobilisations	0	0

9.5 Flux de trésorerie sur les cessions d'immobilisations

en milliers d'euros	Semestre clos le	
	30 juin 2025	30 juin 2024
Cessions d'immobilisations incorporelles	0	0
Cessions d'immobilisations corporelles	0	0
Cessions d'actifs financiers	0	0
Créance sur cession d'immobilisation	0	0
Flux de trésorerie nets sur cessions d'immobilisations	0	0

9.6 Flux de trésorerie sur les variations de périmètre

Il n'y a pas eu de flux de trésorerie relatifs aux variations de périmètre sur les premiers semestres 2025 et 2024.

10. Autres informations

10.1 Evènements postérieurs au 30 juin 2025

Les évènements significatifs intervenus depuis le 30 juin 2025 jusqu'à la date d'arrêté des comptes intermédiaires sont les suivants :

- **Activité partielle de longue durée rebond (APLDR)**

Forsee Power et les délégués syndicaux ont signé le 24 juillet 2025 un accord d'activité partielle longue durée concernant l'ensemble des salariés de Forsee Power France avec

une réduction de la durée légale du temps de travail jusqu'à 40%. Cet accord entre en vigueur au 1^{er} septembre 2025 pour une période de 18 mois consécutifs ou non et son terme est le 31 août 2027. Cet accord vise à s'adapter à la baisse d'activité et notamment du carnet de commandes pour les mois à venir et à préparer une reprise de l'activité à moyen terme en préservant les emplois.

- **Plan de rupture conventionnelle en France**

Le 10 septembre 2025, la direction de Forsee Power a annoncé un projet de plan de rupture conventionnelle collective sur la France afin de faire face à la baisse d'activité attendue pour le court terme.

- **Plan de licenciement en Chine**

Le 4 septembre 2025, Forsee Power a annoncé un plan de réduction des effectifs avec effet immédiat dans ses filiales chinoises afin de s'adapter à la baisse d'activité attendue.

- **Financement de stock**

Le Groupe a mis en place un financement de stock au cours du 1^{er} semestre 2025 auprès d'un pool bancaire. Un 1^{er} tirage de 10 millions d'euros a eu lieu le 28 avril 2025 remboursé le 30 juin 2025. Un second tirage de 9,5 millions d'euros a eu lieu le 25 juillet 2025.

- **Signature d'un contrat de sous location aux Etats-Unis**

Forsee Power Inc a signé le 31 juillet 2025 un contrat de sous location portant sur une partie du bâtiment industriel loué à Hilliard aux Etats-Unis. Ce bail porte sur une durée initiale de 2 années, renouvelables par période d'un an.

- **Accord de la BEI pour la restructuration de la Tranche A et le tirage de la Tranche D**

Le Groupe a signé le 28 août 2025 avec la BEI un accord de financement conduisant à prolonger le droit de tirage de la Tranche D de 10 M€, à rembourser par anticipation d'une partie de la Tranche A pour 10 M€ dont l'échéance était en juin 2026, à rembourser une seconde partie la Tranche A pour 6 M€ en juin 2026, et à rembourser linéairement le solde de la Tranche A pour 10 M€ de juin 2027 à juin 2030. Le tirage de 10 M€ la Tranche D et le remboursement de la Tranche A ont été réalisés le 9 septembre 2025.

L'obtention de cet accord, le tirage de la Tranche D de 10 M€ à échéance septembre 2030, et le remboursement anticipé pour 10 M€ de la Tranche A à échéance initiale juin 2026 conduiraient à présenter les emprunts auprès de la BEI en dettes financières non courantes pour 19.152 K€ (valeur flux contractuels) ; ces dettes étant présentées en dettes financières courantes au 30 juin 2025.

Les prix d'exercice des bons de souscription de la tranche C (respectivement Warrants E) ont été revus à la valeur nominale de l'action de Forsee Power.

10.2 Relations avec les parties liées

10.2.1 Rémunérations versées au management

Les rémunérations versées au management sont présentées à la note 10.2.1 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2024.

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé dans sa session du 16 mai 2025 la politique de rémunération des mandataires sociaux notamment sur une enveloppe annuelle de rémunération des mandataires pour un montant (fixe + variable) maximal de 480 K€ au titre de l'exercice 2025.

10.2.2 Transactions avec les parties liées

Les principales parties liées et transactions avec les parties liées sont définies et présentées aux notes 3.3.32 et 10.2.2 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2024. Les transactions significatives avec les parties liées au cours du premier semestre 2025 sont :

Le tableau ci-dessous présente les principales transactions et les soldes du premier semestre 2025 :

En milliers d'euros	30 juin 2025	30 juin 2024
Créances clients avec des actionnaires	0	1
Dette financière envers les actionnaires	(351)	(916)
Total éléments de l'état de la situation financière	(351)	(908)
Salaires et autres avantages à court terme	(1 408)	(1 979)
Paiements en actions	(62)	(266)
Honoraires	(44)	(5)
Autres charges		(491)
Chiffre d'affaires	108	151
Achats		(45)
Produits d'intérêt sur créance envers NEO T CAPITAL		
Total éléments du compte de résultat	(1 406)	(2 635)

10.3 Engagements hors bilan

Les engagements au 30 juin 2025 sont les suivants :

- **Lettre de crédit SBLC au profit d'un bailleur immobilier et gage en espèce**
 Forsee Power a obtenu le 25 juillet 2022 auprès d'un établissement bancaire français une lettre de crédit SBLC (stand-by letter of credit) pour un montant maximum de 1 M\$ au profit du propriétaire du bâtiment industriel loué à Hilliard aux Etats-Unis. Le montant garanti par cette lettre de crédit SBLC est dégressif annuellement de 10% jusqu'au 1er novembre 2032.
- **Lettre de crédit SBLC au profit des douanes indiennes et gage en espèce**
 Forsee Power a obtenu le 07 juillet 2023 auprès d'un établissement bancaire français une lettre de crédit SBLC (stand-by letter of credit) pour un montant maximum de 650 K€ au profit d'une banque indienne permettant une émission de garantie bancaire au profit des douanes indiennes.

Cette lettre de crédit SBLC est assortie d'un gage en espèce rémunéré pour un montant de 650 K€ jusqu'au 18 janvier 2025, et a été renouvelée jusqu'en décembre 2025.

Forsee Power a également obtenu une nouvelle SBLC (*stand-by lettre of credit*) de 9 millions de roupies indiennes (soit environ 100 K€) en septembre 2024 auprès d'un établissement bancaire français au profit des douanes indiennes et assorti d'un gage espèce dont la date d'échéance du 31 mars 2025 a été renouvelé pour un an.

- **Garantie maison mère au profit des fournisseurs**

En décembre 2024, Forsee Power a émis une garantie maison mère au profit d'un fournisseur chinois d'un montant de 58 M yuan chinois permettant un allongement des délais de paiement de sa filiale chinoise.

En janvier 2025, Forsee Power a émis deux autres garanties maison mère au profit de fournisseurs chinois pour un montant total de 1,3 M yuan permettant également d'allonger les délais de paiement de sa filiale chinoise.

En mars 2025, Forsee Power a obtenu auprès d'un établissement bancaire français une lettre de crédit SBLC (*stand-by letter of credit*) pour un montant de 400 K€ et sans gage espèce au bénéfice d'un fournisseur japonais pour allonger les délais de paiement de la société française.

- **Nantissement du fonds de commerce au profit de la BEI**

Un nantissement du fonds de commerce au profit de la BEI a été consenti lors du tirage de la Tranche A de 21,5 M€ en juin 2021.

- **Garanties accordées auprès de Mitsui & Co**

Aux termes d'un contrat appelé *Investment Agreement* conclu le 18 décembre 2017, Forsee Power SA a consenti des garanties au bénéfice de Mitsui & Co., Ltd. Si une déclaration de la garantie s'avère inexacte, Forsee Power SA s'est engagé à réparer le préjudice subi par Mitsui & Co., Ltd. au travers soit (i) d'un paiement, soit (ii) d'une émission d'actions réservée à Mitsui, sur exercice des BSA_G détenus par Mitsui (dans la limite maximum de 52.748 nouvelles actions). Suite à l'annulation des BSA_G par décisions de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2021, Mitsui & Co., Ltd. ne pourrait solliciter la réparation du préjudice qu'au travers le paiement par la Société d'une indemnisation à son bénéfice. Aucune demande d'indemnisation n'a été reçue par Forsee Power SA à la date d'arrêté des comptes au 23 avril 2024. Le montant maximum de l'indemnisation qui pourrait être due par Forsee Power SA est plafonnée à 4,5 M€. Ce plafond est toutefois assez théorique car l'engagement d'indemnisation de la Forsee Power SA a expiré au mois de juin 2019 pour la plupart des sujets couverts par la garantie. Seuls les préjudices issus de violations des déclarations afférentes aux matières fiscales, anti-corruption ou environnementales restent couverts jusqu'à leur période de prescription plus 30 jours (à savoir jusqu'au 31 janvier 2021 pour la plupart des sujets fiscaux et jusqu'à l'expiration d'une période de 30 ans courant depuis décembre 2017 pour les sujets anti-corruption et environnementaux).

3.2 Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025

FORSEE POWER

Société Anonyme

1, boulevard Hippolyte Marquès

94200 - Ivry sur Seine

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur l'information financière semestrielle**

Période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 201 424 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

BDO PARIS

43-47 Avenue de la Grande Armée

75 116 Paris

S.A.S. au capital de 3 000 000 €

480 307 131 RCS Paris

Société par Actions Simplifiée d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Paris

FORSEE POWER

Société Anonyme

1, boulevard Hippolyte Marquès

94200 - Ivry sur Seine

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information semestrielle

Période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025

Aux actionnaires de la société FORSEE POWER SA,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025 qu'ils sont joints au présent rapport ; la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 10.1 de l'annexe aux états financiers résumés semestriels relative aux évènements post clôture.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris-La Défense et Paris, le 11 septembre 2025

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

BDO PARIS

Thierry QUERON

Arnaud TONNET

